



*J'ai un beau
château...*

Construit à prix fort, puis donné... pour un dollar

Depuis plus de 20 ans, « Stewart Hall » arbore fièrement à Pointe-Claire, sa vocation de centre culturel. Mais pour les amoureux qui se prélassent dans ses jardins, le dimanche après-midi, cette somptueuse résidence construite en 1916 par le colonel MacLean, représente un monde merveilleux et inaccessible.

LOUISE DUGAS

À la fin du XVII^e siècle, l'ouest de l'île de Montréal n'était encore qu'une vaste étendue sauvage, habitée par les Indiens. La population francophone commença à envahir la région vers 1708 et choisit spécialement, pour installer ses pénates, la péninsule de terre vierge s'avancant sur le lac Saint-Louis. C'est beaucoup plus tard qu'on baptisa cette partie de l'île, Pointe-Claire.

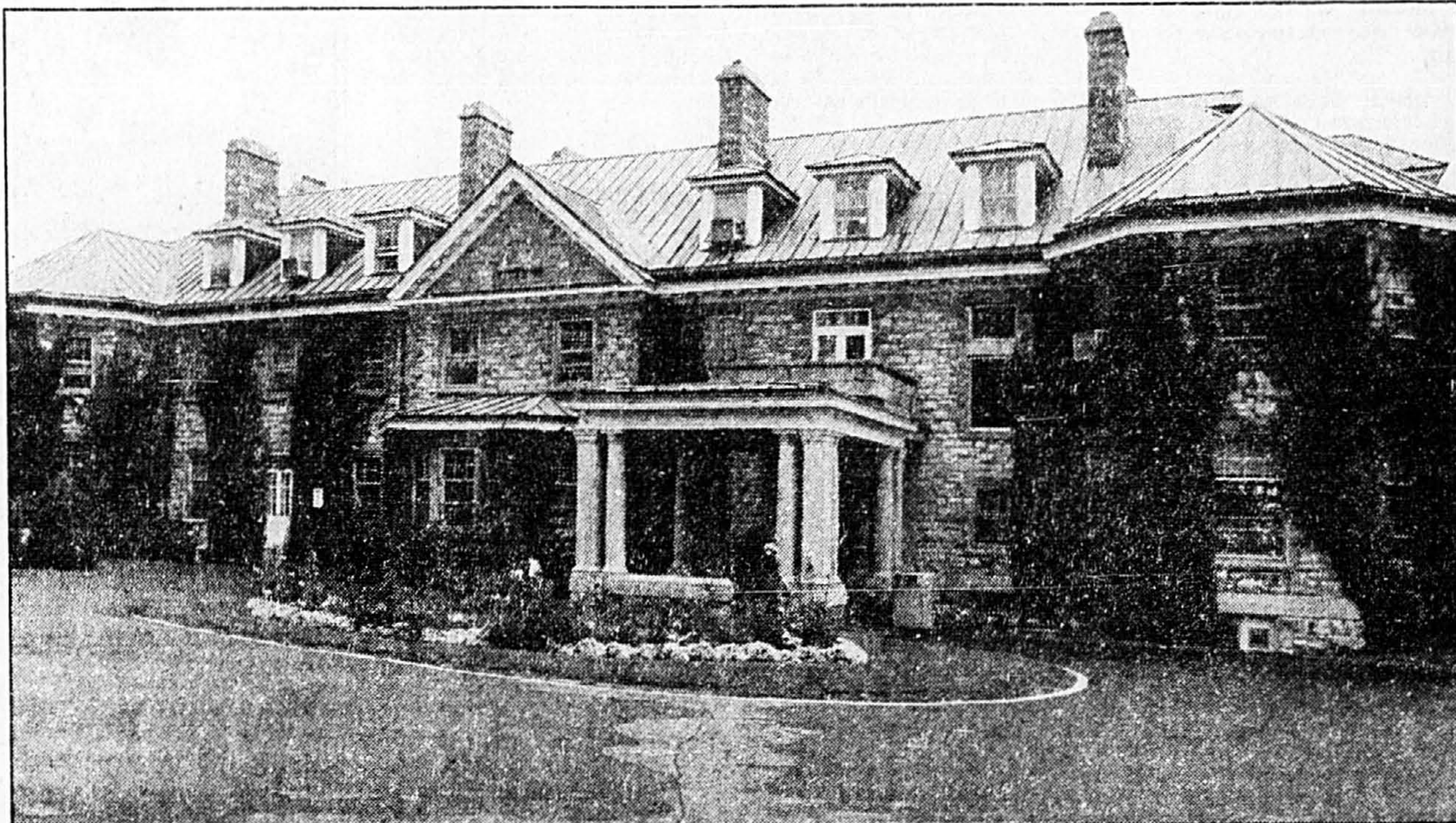
Après la Première Guerre mondiale, les anglophones adoptèrent cette région et construisirent de magnifiques résidences sur les berges du lac Saint-Louis. C'est à cette époque que le colonel Charles Wesley MacLean érigea son château.

Auparavant, un dénommé Crane avait fait construire au

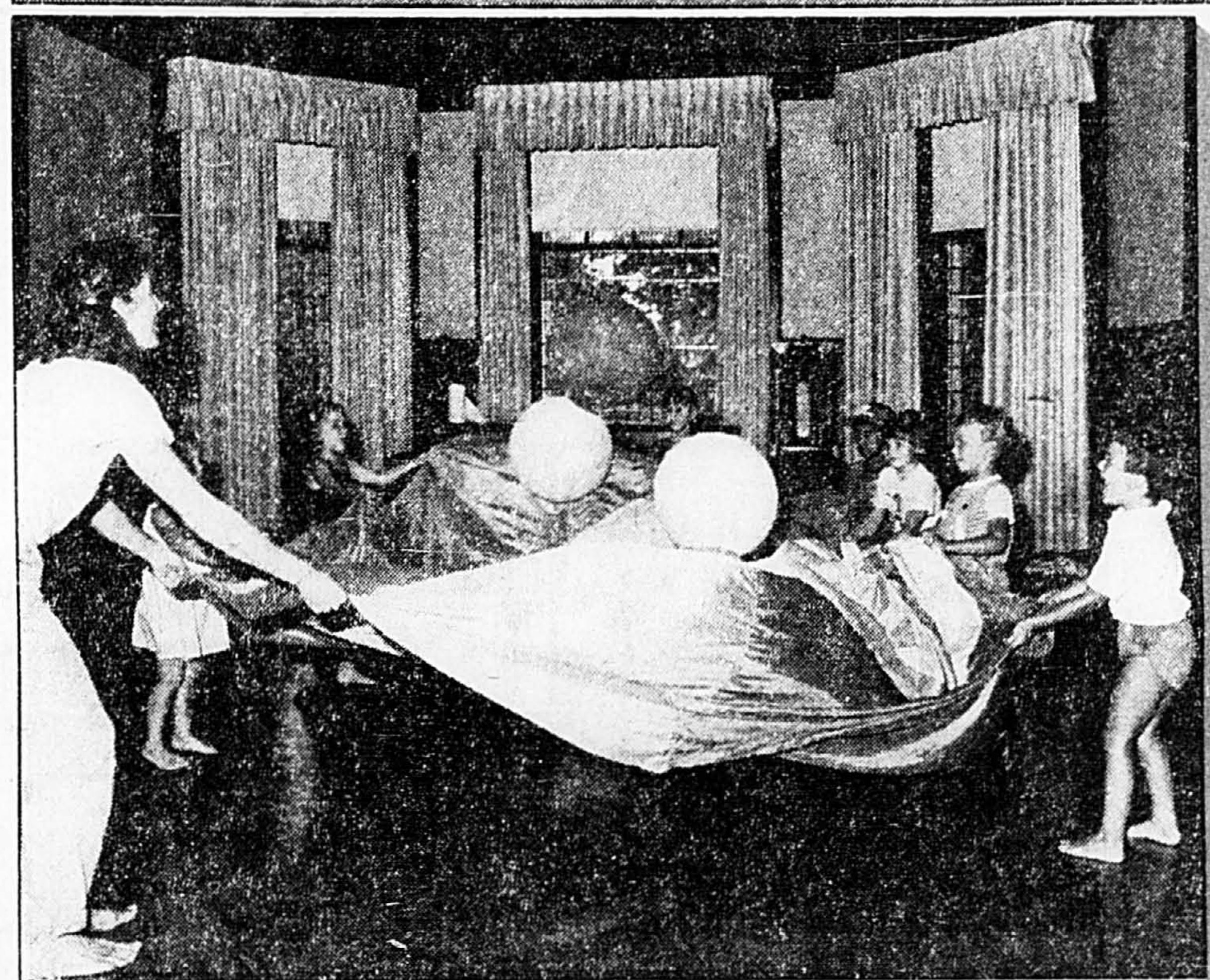
même endroit, vers 1890, une imposante maison en bois, baptisée « Knoll ». Ce qui arriva à cet homme et à sa demeure semble encore incertain aujourd'hui. Vers 1910, MacLean devint propriétaire de ces terres et fit ériger sa maison de 35 chambres qu'il nomma « Mull Hall ». Ce travail gigantesque nécessita trois ans de dur labeur.

En admirant son entrée agrémentée de colonnes, ses huit cheminées et son lièvre qui assaille sa façade, on se demande aujourd'hui ce qui a pu pousser cet homme à construire un tel monument. La légende veut qu'il se soit souvenu d'un château ancestral situé sur l'île de Mull, à l'ouest de l'Ecosse. Mais son rêve fut bien éphémère, car selon les résidents de la municipalité, il n'aurait pas habité longtemps cette région.

On ne sait peu de choses sur la vie de cet industriel né à Lachine en 1876. Il fit ses études à Montréal et devint propriétaire de plusieurs compagnies dont une imprimerie, la Montreal Lithograph Co. En 1912, il fut maire pendant un an de la ville de Brockville, en Ontario. Le colonel MacLean prit part à la Grande Guerre de 1914-18 et fut apprécié pour ses qualités militaires.



Construit en 1916 sur les berges du lac Saint-Louis, « Stewart Hall » offre aux visiteurs l'élégance de ses jardins et de sa terrasse, à l'arrière.



Photos :
Réal Saint-Jean

Cette pièce qui devait servir de salon à l'époque de la famille MacLean, est aujourd'hui transformée en salle d'amusements. Accompagnée de Heather McKenzie (à gauche), les bouts-de-choux participent aux activités intitulées « mouvement et musique ».



Aujourd'hui, le hall d'entrée voit défiler les cyclistes, les visiteurs, les enfants, les cerfs-volant et les ballons. Il semble toutefois avoir conservé son aspect original.

Sa richesse lui serait surtout venue de sa première femme, Martha Harris Fulford, la fille du sénateur Georges Fulford, de Brockville. Les Fulford possédaient une compagnie de pilules et de produits pharmaceutiques. Malheureusement, sa femme mourut après avoir donné naissance à son premier enfant. Remarié avec Doris Thornton Aldous, le colonel aurait eu deux autres héritiers. Le nom de ses trois enfants : Morna, Ian et Mariel. Reconnu comme sportif, il pratiquait la pêche et le golf, au club de Beaconsfield.

Dans les années trente, les Pères Sainte-Croix acquirent le domaine qui s'étendait du lac jusqu'à la route 2-20, et transformèrent la maison en noviciat.

Après le départ des Pères, cette demeure fut abandonnée. Alertée par la rumeur voulant qu'on remplace l'ancienne maison des MacLean par un édifice

à appartements, Mme May B. Stewart, épouse du propriétaire de la firme MacDonald Tobacco, s'en porta acquéreur en 1959. Elle la vendit à la ville de Pointe-Claire pour un montant symbolique de \$1, à la condition qu'on en permette l'accès au public. Transformé en centre culturel, « Stewart Hall » fut nommé en l'honneur de cette famille. Vingt ans plus tard, la même famille Stewart sauva le Château Dufresne, situé sur la rue Sherbrooke.

Ouvert en 1963, le centre culturel de Pointe-Claire offre aux personnes du troisième âge, aux adultes et aux adolescents plusieurs activités : danse, peinture, sculpture, théâtre, et musique. Durant la saison chaude, des spectacles et des concerts sont donnés gratuitement en plein air.

Le centre offre également aux enfants de 5 à 12 ans un « camp de jour » où ils apprennent, en compagnie de profes-

seurs bilingues, le bricolage, la danse rythmique et les sciences de la nature.

« Stewart Hall » loge une succursale de la bibliothèque de Pointe-Claire et une galerie d'art. Cette galerie présente dix expositions par année, et reçoit jusqu'à 10 000 visiteurs par an. On y accueille plusieurs artistes canadiens, mais aussi quelques artistes de l'extérieur. Jusqu'au 24 août, on y présente des aquarelles de peintres canadiens. Du 20 octobre au 18 novembre, les œuvres du graveur néerlandais Maurits Cornelis Escher (1898-1972) orneront les murs de briques de la galerie.

Aujourd'hui, il reste bien peu de choses de l'ancienne demeure des MacLean. Des cerfs-volant sont parfois accrochés sur ses murs et, le jour, les enfants règnent en maître de ces lieux. Toutefois, les murs de « Stewart Hall » chuchotent encore quelques vieux souvenirs à ceux qui veulent bien les entendre.

« Stewart Hall » est situé au 176 Bord du Lac, à Pointe-Claire. La galerie d'art est ouverte au public du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h, et le lundi et le mercredi soir de 19 h à 21 h. Durant l'été, « Stewart Hall » est fermé le samedi et le dimanche, mais son parc est accessible aux promeneurs et offre une incroyable vue sur le lac Saint-Louis.



La galerie d'art du centre culturel de Pointe-Claire présentera au mois d'octobre certaines œuvres de M. C. Escher.



La salle de réunion du centre culturel. La ville de Pointe-Claire y reçoit parfois les dignitaires.

INJONCTION DEMANDÉE POUR STOPPER LES TRAVAUX AU PONT LACHAPELLE

La CUM accuse Laval de polluer l'atmosphère

La Communauté urbaine de Montréal accuse la ville de Laval de polluer les approches sud du pont Lachapelle; elle demande à la Cour supérieure une injonction destinée à interrompre les travaux actuellement en cours sur le pont, travaux que la CUM identifie comme étant la source de cette soudaine pollution de l'air.

La ville de Laval a en effet chargé la firme Corival Inc. de procéder à des travaux de sablage à sec et de peinture au pistolet du pont Lachapelle; la firme déléguait la responsabilité du chantier à une compagnie d'Henryville, Dhaunier Limitée, qui a effectivement envoyé ses hommes et ses machines au pont Lachapelle.

Peu après le début des travaux, des résidents du secteur de Cartierville se plaignaient d'une détérioration de la qualité de l'air. Les 2 et 3 août dernier, des inspecteurs du Service d'assainissement de l'air et de l'inspection des aliments de la CUM étaient

envoyés sur les lieux; ils constataient qu'effectivement, la concentration de plomb dans l'atmosphère dépassait de beaucoup les normes tolérées, constituant un réel danger pour la santé des riverains.

La CUM demandait à la ville de Laval de faire cesser les travaux et de ne les reprendre qu'après avoir obtenu un permis de la CUM, qui désirait ainsi s'assurer

que l'opération reprendrait dans des conditions plus salubres.

Le 13 août, les travaux ont quand même repris et, après une mise en demeure restée sans suite, la CUM se tourne maintenant vers la Cour supérieure afin d'obtenir une ordonnance contraignant la ville de Laval et les deux entrepreneurs à fermer le chantier jusqu'à ce qu'un permis en bonne et due forme ait été obtenu.

Catastrophe ferroviaire

NEW DELHI (Reuter) — Le bilan de la catastrophe ferroviaire survenue jeudi dans le centre de l'Inde s'élevait vendredi soir à 87 morts après la découverte de nouveaux corps et la mort à l'hôpital de deux blessés, rapporte l'agence Press Trust of India (PTI).

Le train a déraillé et plongé dans une rivière en crue dans l'État de Madhya Pradesh, en

raison de l'affaissement d'un pont affaibli par de fortes pluies, a indiqué M. Mallikarjun, vice-ministre des Transports ferroviaires.

Six wagons ont plongé dans la rivière où les forts courants ont vraisemblablement entraîné des passagers. Aussi le bilan de 87 morts et plus de 100 blessés risque-t-il encore de s'alourdir, ajoute PTI.

LE GYNÉCOLOGUE RECONNU COUPABLE DE VIOL ET DE SODOMIE POURRA PRATIQUER DEVANT TÉMOIN Vernacchia à nouveau libre

Le docteur Vernacchia est à nouveau libre. Le juge Amédée Monet, de la Cour d'appel du Québec, a accordé, hier, après deux jours de réflexion, la liberté provisoire au médecin reconnu coupable d'attentat à la pudeur, de viol et de sodomie.

Carlo Vernacchia pourra continuer à pratiquer des examens gynécologiques, mais uniquement en présence d'une assistante ou autre témoin, a statué le tribunal de seconde instance. C'est sur ce

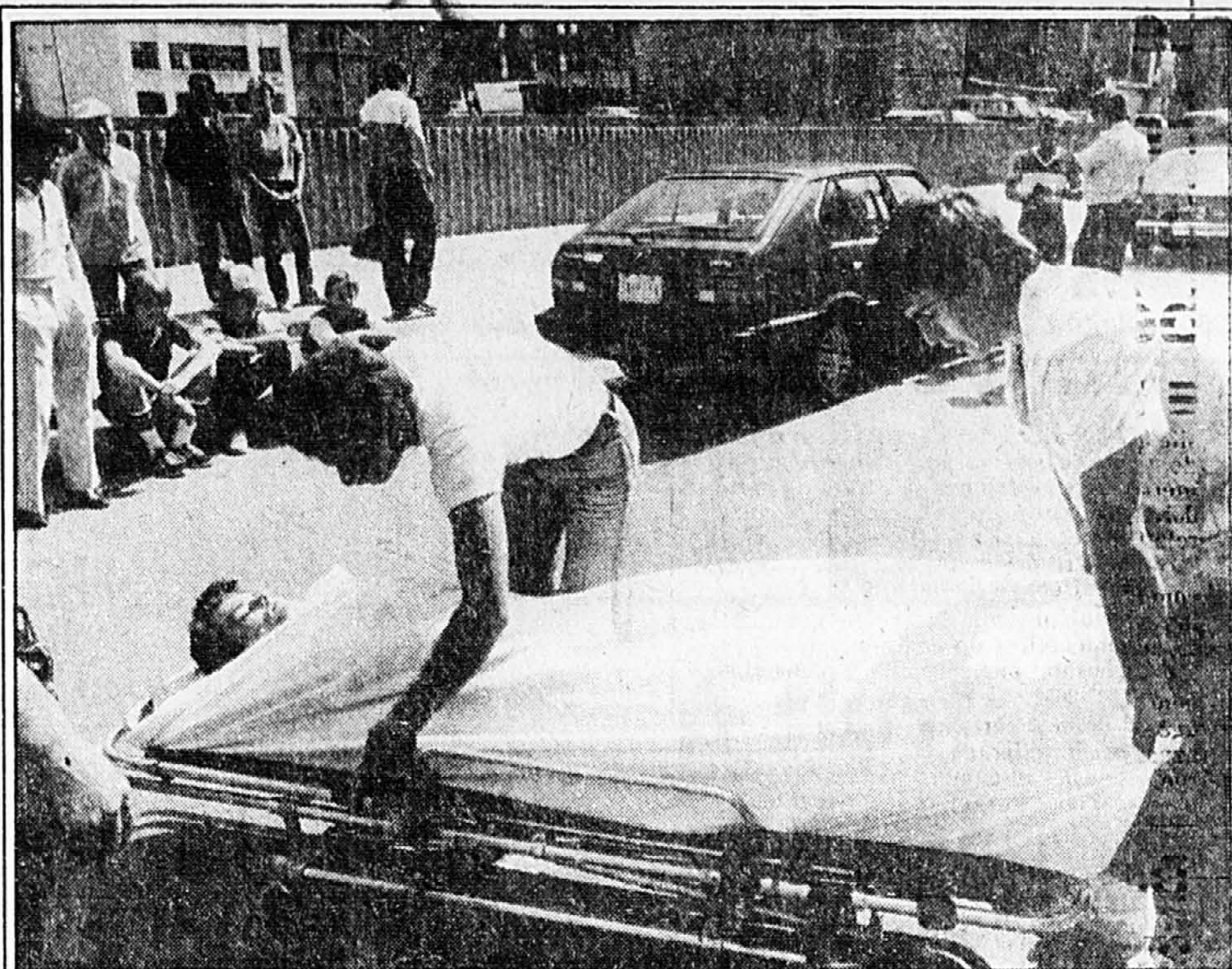
point qu'avaient porté les représentations des procureurs, puis que la Couronne ne s'objectait pas à l'élargissement du docteur Vernacchia; en défense, Me Serge Ménard réclamait pour son client la permission de continuer à assurer des services médicaux complets.

Le médecin est en outre assujéti aux conditions usuelles quant au lieu de résidence et à l'interdiction de sortir du pays.

C'est donc la seconde fois que

Carlo Vernacchia écope d'une sentence de détention (trois puis 15 mois) et est relaxé par la Cour d'appel.

On sait qu'il nie toujours avoir posé des gestes illégaux sur deux de ses patientes, en novembre 1982, à son cabinet de la rue Saint-Zotique; le tribunal de seconde instance pourrait, dans les mois qui viennent, donner son opinion sur les faits qui lui sont soumis.



Jeune femme renversée par une automobile à une intersection

Une jeune femme a été renversée par un automobiliste, vers 10h30 hier matin, alors qu'elle traversait la rue Saint-Urbain, près de l'intersection de la rue Vitre. La victime, dont l'identité n'a pas été divulguée, a été conduite à l'hôpital Notre-Dame, souffrant d'une commotion cérébrale.

photo Pierre Lalumière, LA PRESSE

Divorcé depuis un an, il tue son ex-épouse et se suicide

Une femme a été abattue de trois coups de fusil de calibre .22 par son ex-mari qui s'est ensuite enlevé la vie, jeudi, en fin d'après-midi, dans la municipalité d'Armagh, près de Montmagny. Il s'agit de Françoise Roy-Leblanc, 39 ans, qui travaillait comme secrétaire-réceptionniste au CLSC d'Armagh et de Léonard Leblanc, 48 ans.

C'est la fille de 17 ans de Mme

Leblanc qui, n'ayant pas de nouvelle de sa mère, s'est rendue au CLSC et a découvert le corps de son père baignant dans une mare de sang. Effrayée, elle est retournée aussitôt chercher son frère âgé de 16 qui, à son tour, a découvert le corps de son père et celui de sa mère, derrière un bureau.

Selon un porte-parole de la Sûreté du Québec, M. Leblanc se serait présenté au CLSC après la

fermeture, entre 16h30 et 17 h30 où il aurait abattu son ex-épouse avant de retourner son arme contre lui. Le couple était divorcé depuis le printemps dernier. M. Leblanc aurait déjà, semble-t-il, proféré des menaces de mort à plusieurs reprises à celle qui fut jadis l'épouse de son cœur.

Il s'agit du onzième meurtre à survenir dans la région de Québec cette année.

La route fait un mort à Laval

Un résident de Lorraine, M. Robert Moffat, âgé de 38 ans, a perdu la vie, tôt hier matin, quand l'automobile qu'il conduisait a fait une embardée pour heurter un poteau d'Hydro-Québec pour ensuite aller

terminer sa course folle en donnant contre une maison sise à l'intersection des boulevards Curé Labelle et Cléroux, dans le quartier Chomedey, à Laval. La victime est morte sur le coup.

Les inondations en Inde font plus de 140 morts

NEW DELHI (REUTER) — Plus de 144 personnes ont trouvé la mort dans les pluies torrentielles et les inondations de la mousson qui font rage dans luttar Pradesh et au Ladakh, dans le nord de l'Inde. 130 personnes ont été emportées par la crue des eaux dans luttar Pradesh, où l'on compte plus de cinq millions de sinistrés dans 26 districts.

Au Ladakh, près de la frontière avec la Chine, les glissements de terrain et les inondations ont fait une quinzaine de morts, dont trois enfants.

Des équipes de secours ont été envoyées vers les régions affectées, où la circulation est gravement perturbée, car les routes sont endommagées ou submergées par la crue des eaux.

COURS POUR ENFANTS +

Responsable
Denise Phaneuf
Début le 4 septembre
Lundi au vendredi
Enfants
(1 an et demi à 5 ans)
Natación - gymnastique -
arts plastiques - initiation
à la musique - expression
orale - expression corporelle.

*PLUS DE 30
AUTRES ACTIVITÉS
BROCHURE GRATUITE
SUR DEMANDE

Centre
Immaculée
Conception
4265, av. Papineau, Mt
527-1256

Studio Erotique

Le plus beau
et le plus
vaste choix
dans le grand
Montréal.

MAILLOTS DE BAIN ET LINGERIE «SEXY»
POUR HOMMES ET FEMMES.

Cassettes vidéo - revues
draps de satin - vibro-masseur

51, rue Lemoyne Ouest, Longueuil
(près Chemin Chambly) 679-6969

CENTRE DE JEÛNE ET DE REPOS
MAIGRIR - CESSER DE FUMER
Rajeunir - revivre
VAL SANTÉ Inc.
2033, ch. de la gare VAL-MORIN JOT 2R0
VAL-MORIN tél.: 819-322-5635

MERCREDI
dans
CONSOMMATION
Les fournitures scolaires
par Jeanne Desrochers

la presse
100 ans

LALMA
CLINIQUE DE JEÛNE
(dans les Cantons de l'Est)
• Convalescence
• Repos
• Vacances-Santé
Tél.: (819) 843-9582

AVIS DE RECHERCHE
Personnes malades dont la science
médicale ne peut rien faire.
Nous sommes un «groupe» de
chercheurs qui pouvons aider:
Maladies naturelles, lésions sur les
lois de l'énergie d'origine.
Écrire: «Le Groupe»
c/o M. Yvon B. Guay
C.P. 214 Succ. Saint-Martin
Laval, Québec H7V 3P5
1-514-326-6754

Précieuses photos d'enfants
Témoins de moments heureux
Au studio de
photographie Sears,
23 photos couleur
à seulement
14.95
incluant un dépôt de 95¢

L'ensemble comprend deux photos
de 8x10, trois de 5x7, quinze de
format portefeuille et trois de format
médaille. Il n'est pas nécessaire de
prendre rendez-vous. 95¢ de plus
pour chaque personne additionnelle
sur la photo. Nous choisissons les
poses. Studios dans la plupart des
grands magasins Sears.

Nous offrons aussi, en plus de
l'ensemble courant: photos avec fond
noir et photos double image, service
rapide de photos passeport.

Place Vertu, Anjou, Brossard, Laval, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Trois-Rivières, Granby,
Sherbrooke. Du lundi au mercredi de 9h30 à 16h30; le jeudi et vendredi de 9h30 à 20h30;
le samedi de 9h à 16h. Fermé entre 12h30 et 13h30 du lundi au vendredi.

Sears
vous en avez pour votre argent...et plus

Une voiture
un prix
une **VOLVO**
AUTO AVO INC.
2077, Ste-Catherine ouest
Tél.: 931-8244

Division de l'éducation permanente
COLLEGE LASALLE
COURS DU SOIR
PRODUCTION DE MODE
Le COLLEGE LASALLE
répond aux besoins de l'industrie de la mode
en vous proposant une formation professionnelle
et adaptée au milieu industriel, à devenir:

- technicien en génie industriel
- chef de section
- contrôleur de qualité
- planificateur
- gérant de production

en vous offrant les cours suivants:

- Études de travail (méthodes & chronométrage)
- Dessin technique
- Introduction à la production
- Introduction à l'informatique de gestion
- Technique de coupe industrielle
- et les autres cours du programme

COURS SPÉCIAL UNIQUE AU COLLEGE LASALLE
Conception et fabrication assistée par ordinateur
(Système Lectra)

L'industrie de la mode est à la recherche permanente
de personnel spécialisé. N'attendez plus.

Tous les cours sont reconnus et crédités en vue de l'obtention d'un
Diplôme d'Études Collégiales (D.E.C.).

INSCRIPTION: 13, 14, 20 ET 21 AOÛT 1984
DE 18h À 21h
Les cours débutent la semaine du 27 août 1984

CAMPUS CENTRE-VILLE
2015, rue Drummond
Montréal H3G 1W7
281-1919

COLLEGE LASALLE - Division de l'éducation permanente
COURS DU SOIR
au COLLEGE LASALLE
Division de l'Éducation Permanente
tricot à la machine
et dessin de tricot
CHOIX DE:

- Tricot I
- Tricot II
- Tricot III
- Tricot IV-V-VI
- Dessin de tricot I-II-III

Les dernières machines, les techniques les plus avancées et les points les
plus variés pour créer des assortiments de vêtements à la mode.
Tous les cours sont crédités

Les cours commencent la semaine du 27 août 84
Inscriptions: 13-14, 20-21 août
de 18h à 21h

COLLEGE LASALLE
25 ans d'excellence et de succès
281-1919
Campus Centre-Ville
2015 Drummond
Montréal, H3G 1W7

Les Petits Frères ont besoin de bénévoles

■ Les Petits Frères des Pauvres ont besoin de bénévoles pour aller rendre visite à leurs vieux amis souffrant de solitude (particulièrement dans l'est de la métropole). Les personnes recherchées doivent être prêtes à s'engager dans une relation affective continue.

On peut obtenir des renseignements complémentaires en communiquant avec la responsable du bénévolat, Manon Collette, au 527-8653.

■ Les Petits Frères des Pauvres s'occupent essentiellement de personnes très âgées, seules et démunies, en remplaçant auprès d'elles la famille absente ou disparue.

Des adolescentes qui demandent à être écoutées

■ Francine, Johanne, Lise et combien d'autres adolescentes de 12 à 18 ans sont à la recherche d'une identité propre, sans trouver pour ce faire d'appui solide autour d'elles. Les conflits familiaux avec leurs parents sont parfois si intenses que le CSSMM n'a d'autre choix que de recruter pour elles des familles d'accueil régulières.

Souvent, on observe chez les adolescentes un besoin de s'ouvrir à des personnes attentives. Une bonne qualité d'écoute est donc primordiale de la part de ces familles qui les hébergent. Elles ont aussi, et c'est courant, le goût d'expérimenter le plus possible à l'extérieur du foyer. Il faut alors beaucoup de patience et de compréhension pour traverser ensemble des périodes pas toujours faciles pour les unes comme pour les autres.

Les familles que nous voulons pour les adolescentes ont déjà une expérience pertinente auprès des jeunes de cet âge. Elles sont actives, dynamiques et savent communiquer leur enthousiasme à l'entourage. Elles peuvent avoir d'autres enfants, mais ont quand même assez de temps disponible pour superviser une adolescente. Pour les besoins de la cause, elles habitent Montréal ou Laval.

Si, auprès de vous, une de nos filles peut trouver chaleur et réconfort à une période particulièrement difficile de sa vie, n'hésitez pas à nous appeler à l'Accueil-ressources du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain au 527-7261.

Super Loto

500

LOTS BONI\$ de 10 000\$

Tirage: le 26 août



loto-québec

B & B ITALIA

SAPORITI

CASSINA

BRUNATI

MAZZOLI

CELEBRATION DU DESIGN ITALIEN

du 15 août au 1^{er} septembre
ACCENT CUIR

de 20 à 40% de réduction sur toutes nos collections.

(Salle à diner, mobilier de chambre, fauteuil de repos, canapé lit, etc.)

Pour la quatrième année consécutive, Château d'aujourd'hui rend les plus grands honneurs au génie créateur italien.



LE
CHÂTEAU
D'AUJOURD'HUI

la qualité des grands maîtres du design contemporain

Andros de Brunati

Le nec plus ultra des canapés cuir.
Cuir de veau pleine fleur, traité à l'aniline.
Prix habituel: 4 370\$
PRIX CÉLÉBRATION: 2 595\$

Tables Fiam

Composition de trois.
Prix habituel: 1 067\$
PRIX CÉLÉBRATION: 850\$

Felice de Mazzoli

Canapé deux places en cuir pleine fleur, traité à l'aniline.
Prix habituel: 3 164\$
PRIX CÉLÉBRATION: 1 995\$

Lampe Tizio

Prix habituel: 440\$
PRIX CÉLÉBRATION: 329\$ — socle en sus

Lampe Tomo II de Luci. Du designer Toshiyuki Kita

• 1125, boul. St-Martin, Laval, 382-4710
• 5370, rue St-Hubert, Montréal, 273-7258
• 5375, rue St-Hubert, Montréal, 273-7788
• Complexe Desjardins, Montréal, 288-4191

DÉPART DE LA TRANSAT TAG À 13 H 05 DEMAIN

Six équipages peuvent prétendre au premier rang

■ QUÉBEC — Des 49 voiliers qui s'élanceront vers Saint-Malo, à l'échelle de pleine mer, à 13h05, demain, six peuvent prétendre à la bourse de \$100 000 canadiens qui sera accordée au premier bateau à franchir la ligne d'arrivée.

GILLES NORMAND

Il s'agit du *Formule TAG*, du Canadien Mike Birch; du *Elf Aquitaine*, du champion du monde des courses au large, Marc Pajot; du *Fleury Michon*, du Français Philippe Poupon; du *Charente Maritime 2*, du Rochelais Pierre Follenfant; du *Royale*, de Loïc Caradec, de France; et du plus gros voilier de la course, le trimaran *William-Saurin*, barré par Eugène Riguidel, vainqueur de la transat en double, devant Éric Tabarly, en 1979.

Six grands bateaux, six excellents skippers. On voit mal comment d'autres équipages pourraient les devancer dans les six premières positions.

Concurrence

Si certains le disent moins ouvertement que les autres, MM. Birch, Pajot, Poupon, Follenfant, Caradec et Riguidel se voient tous premiers, à Saint-Malo, et ils feront tout pour y arriver.

Après avoir observé minutieusement les courses océaniques des deux dernières années et le comportement des participants les plus connus et de leurs bateaux, après avoir assisté ébahis, à l'évolution à peine vraisemblable de l'univers fascinant des multicoques, jusqu'aux plus récents développements qui ne cessent de repousser les limites du gigantisme et de la haute technologie, nous risquons, bien humblement, pour le bénéfice des lecteurs, les prédictions suivantes:

1) *Formule TAG*, en raison des qualités de navigateur du skipper Mike Birch, qui a presque toujours terminé ses courses sans malmenier sa monture, parce qu'il s'est généralement bien classé et parce que son catamaran géant, de conception très conservatrice, est le moins lourd des bateaux lourds, avec un poids de 8,8 tonnes. Ce bateau est à l'eau depuis plus longtemps que tous les nouveaux bateaux, soit depuis près d'un an et son équipage a une bonne connaissance du fleuve et du bateau;

2) *Elf Aquitaine*, d'une part parce que Marc Pajot, champion du monde, est un marin très fort; son nouveau bateau est le neuvième



me plus long parmi les concurrents, avec 21 mètres, et il est le plus léger des puissants bateaux avec un poids de cinq tonnes. Si son mât ailé, monté sur une base pivotante, se comporte comme le souhaite le champion, il pourrait prendre un sérieux avantage sur ses principaux concurrents, déjà à partir du fleuve et même avec un vent du nord-est, vent que craignent les skippers pour cette course;

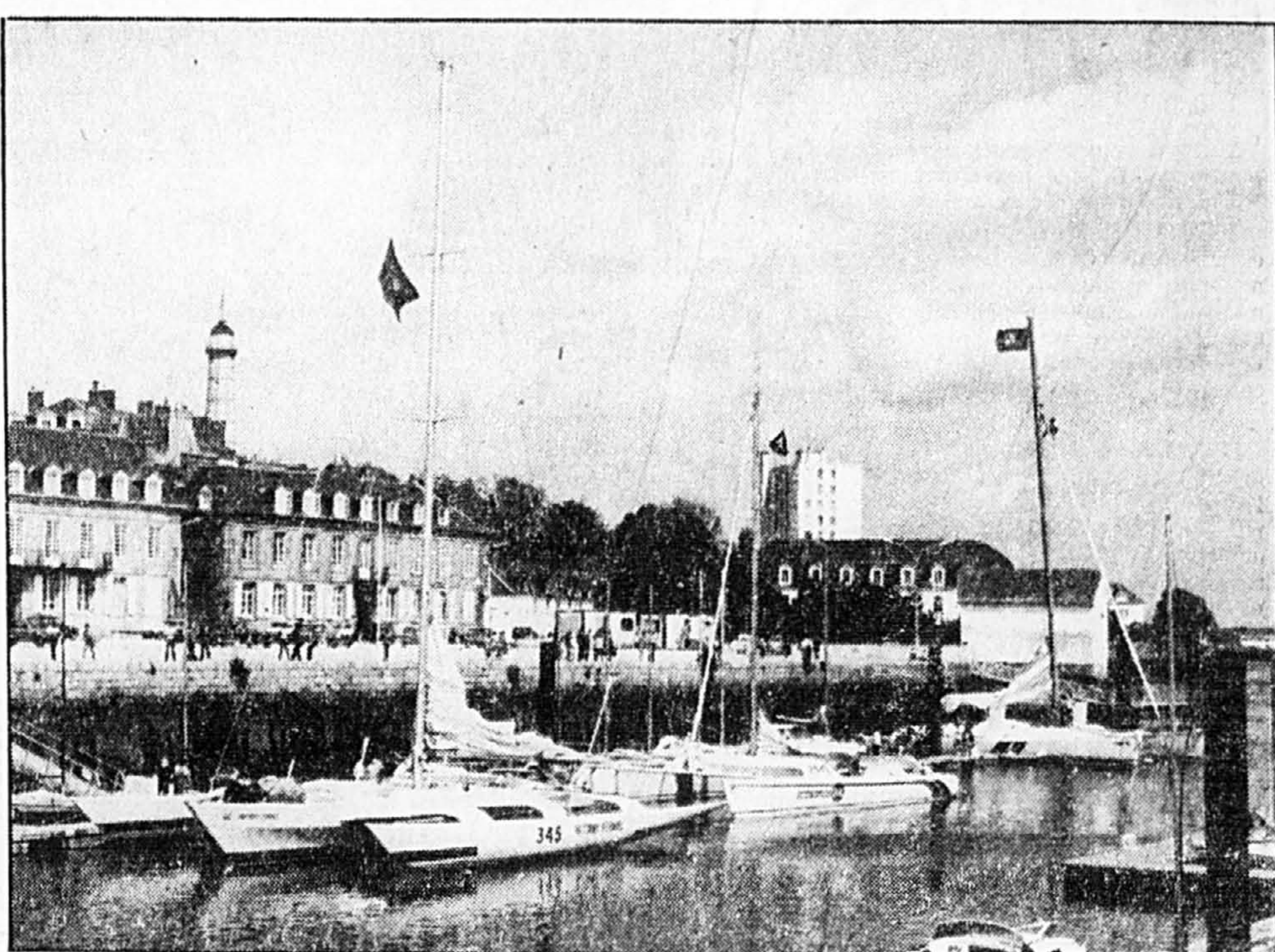
3) *Fleury Michon VII*, un bateau qui a toutes les qualités nécessaires pour terminer au premier rang et qui ne surprendra personne s'il y arrive. Avec son skipper, l'excellent marin Philippe Poupon, plusieurs observateurs avisés le situent au premier rang à la fin de la course. Des trois géants (25,90 mètres), c'est le plus léger avec 9,8 tonnes. Poupon a terminé sixième derrière des bateaux plus longs et plus puissants que le sien, en 1983, dans la transat en double Lorient-Les Bermudes-Lorient;

4) *Charente Maritime II*, un nouveau bateau que plusieurs disent pas assez éprouvé, mais qui est capable de fortes pointes et qui

peut surtout maintenir une moyenne élevée de vitesse. Seul son poids de 11 tonnes nous empêche de le situer plus avant dans le classement, puisqu'il est très toilé et qu'il est probablement manœuvré par le meilleur équipage de toute la flotte, avec trois super-skippers: Pierre Follenfant, Jean-François Fontaine et Philippe Pallu de la Barrière, qui ont tous connu la victoire en course;

5) *Royale*, un nouveau catamaran qui pourrait bien se révéler le meilleur bateau si son nouveau mât en aile répond bien à ce qu'on attend de lui. Il ne pèse que huit tonnes et est pourtant plus long, mais très légèrement que le *Formule TAG*. Il est skipperé par Loïc Caradec, un excellent marin. Plusieurs experts le classent en meilleure position que nous ne le faisons;

6) *William-Saurin*, le géant de la flotte, avec ses 25,90 mètres de long et ses 16 mètres de large. Il a terminé au deuxième rang de la transat en double, en 1983, et il s'en est fallu de peu qu'il ne soit double au dernier moment par le *Charente Maritime*. C'est un ba-



À gauche, le skipper canadien Mike Birch, l'un des grands favoris de cette course transatlantique; ci-haut, quelques-uns des bateaux qui doivent prendre le départ demain.

teau très rapide, qui domine tous les jours les courses dans le peloton de tête. Il a un excellent skipper en Eugène Riguidel (un homme qui aime le risque), les équipiers sont très forts, mais le parcours de cette course avantagera surtout les catamarans, puisqu'elle sera surtout effectuée au vent portant dans l'Atlantique;

7) *Paul-Ricard*, le célèbre trimaran hydrofoile du non moins célèbre Éric Tabarly, est méconnaissable. Il n'a plus l'aspect lourd d'antan. Il a été pratiquement refait, et le maître d'œuvre de cette œuvre de restauration, l'architecte Xavier Joubert, souligne qu'il n'a gardé que la poutre centrale. Il est plus léger, plus fin et il a fait la démonstration de sa vitesse en plusieurs occasions. Dans la dernière transat en solitaire, avec Éric Tabarly, il a terminé au troisième rang. Il sera skipperé par Patrick Tabarly, un fier marin, assisté de solides équipiers. Il pourra surprendre, en particulier pour sortir du fleuve, advenant des vents du nord-est, comme probable;

8) *Sofati Soconav-Québec*, barré par Daniel Palardy, peut créer

des surprises, qui n'en seraient pas pour nous. Si nous l'avons situé au huitième rang, c'est par rapport à l'expérience des autres équipages dans les courses océaniques. Son skipper ne vise rien de moins que le premier rang, avec un peu de chance, et il ne se voit pas ailleurs que parmi les cinq premiers. Ce catamaran est l'un des meilleurs, avec une longueur de 22 mètres et un poids de 6,3 tonnes. Ce poids léger devrait lui procurer un avantage;

9) *Région-Nord Pas-de-Calais*, le premier catamaran de course océanique à avoir été construit, et l'ex-*Elf Aquitaine* de Marc Pajot, qui a rallié plusieurs courses océaniques avant l'avènement du défunt *Charente-Maritime*. Ce bateau demeure rapide et il est très manœuvrable, en particulier dans les virements de bord, ce qui peut l'aider dans le fleuve. Il est skipperé par un rude marin, Patrick Toyon, ex-équipier de Pajot.

10) *Crédit Agricole II*, nouveau catamaran barré par Philippe Jeantot. C'est un catamaran de 21 mètres. Il est rapide et il a survécu à un chavirement, ce qui n'est pas peu dire pour un cata-

maran. Jeantot est aussi un bon marin.

Dans les bateaux à surveiller, parce qu'ils ont aussi le potentiel pour se classer parmi les dix premiers, il y a notamment *Double Bullet*, de l'Américain Bob Hanel, catamaran très rapide avec un skipper rompu au Pacifique; *Umupro Jardin V*, trimaran d'Yvon Fauconnier; *Sebago*, catamaran rapide d'un navigateur réputé et expérimenté, Walter Greene; le *Santal*, catamaran d'Yves Dupasquier; *Eminence*, catamaran de Bruno Peyron; et *Biotherm II*, de Florence Arthaud, un trimaran un peu dépassé par rapport aux meilleurs, mais qui a toujours livré de bonnes courses et avec lequel Florence s'est plusieurs fois classée dans les dix premiers.

La flotte est composée de 49 bateaux, dont 28 venus de France. Elle compte 12 bateaux canadiens, trois des États-Unis, deux de Grande-Bretagne, tandis que les quatre autres sont de Belgique, d'Italie, de Suisse et de St. Kitts.

Cette course de 3 000 milles nautiques est la mieux dotée avec des bourses totalisant \$275 000.

Une grande bataille de prestige pour les sponsors

■ QUÉBEC — Au-delà de la chaude lutte que se livreront les 49 skippers de la course Québec-Saint-Malo à compter de demain, derrière leurs exploits sportifs, se cache une grande bataille de prestige entre commanditaires. Une bataille de sponsors, comme on dit en France, impliquant des investissements d'un montant global d'une vingtaine de millions de dollars qui permettent à des coureurs sans le sou de réaliser le grand rêve de valoriser leur marque.

PIERRE VINCENT

Si tous les grands coursiers de la transat TAG ne disposent pas d'un budget aussi costaud que les \$2,2 millions requis pour le *Formule TAG*, il n'en demeure pas moins que la plupart des bateaux nécessitent des investissements d'au moins \$150 000.

Dans cette bataille de sponsors, le taux de rendement sur l'investissement dépend en bonne partie du succès du bateau. Le fait d'arriver parmi les premiers constitue, bien sûr, une bonne nouvelle. Mais la mauvaise nouvelle, un accident par exemple, assure une présence dans les médias encore plus payante pour le sponsor.

Ainsi, par exemple, en juin dernier, Patrick Morvan menait dans la prestigieuse course en solitaire (OSTAR) quand un immense tronc d'arbre est venu évincer son catamaran *Jet Services II*. Une mauvaise nouvelle qui fera les manchettes pendant des jours en Europe. Enorme déception pour le skipper. Perte totale d'un énorme investissement de centaines de milliers de dollars pour le commanditaire.

La plus belle malchance

Et pourtant, dira avec un cynisme non dissimulé, Roger Caille, P.-d.-g. de Jet Services, c'était « la plus belle malchance qui pouvait nous arriver. Pendant des semaines nous avons reçu des témoignages de sympathie. De nos clients, des passionnés de la voile et du public en général ».

Ému et ravi d'un pareil mouvement de sympathie, Jet Services, une maison spécialisée dans le transport rapide de documents et



Les commanditaires jouent un rôle important dans la course et s'assurent que cela soit bien vu...

de petits colis dans neuf pays du monde, va donc décider d'investir trois fois plus d'argent que dans le passé pour la construction d'un nouveau bateau.

« Pour être vraiment top niveau dans la prochaine course, celle de Laroche-Annapolis au printemps prochain, nous devons dépenser au moins \$900 000. Une grosse somme, mais bien moins élevée que si nous devons payer pour une campagne de publicité dans les médias », explique M. Caille.

De là à croire qu'un accident est plus rentable qu'une des premières places dans la course, il n'y a qu'un pas, que la publicitaire québécoise Francine Laurin n'hésite pas à franchir: « Qu'un bateau se fasse démolir par un tronc d'arbre ou par une baleine, qu'un marin périsse en mer, c'est un malheur que tout le monde déplore. Mais c'est un malheur qui permet de faire les manchettes et, par conséquent, qui fournit l'occasion à une entreprise d'avoir son nom sur toutes les lèvres pendant quelques jours », constate-t-elle.

Dix fois moins cher

Nicole Béraud de *Super Canot*, le catamaran commandité par la loterie française avec un budget d'environ \$150 000, abonde tout à fait dans le même sens: « En frais de location et d'entretien du bateau, en salaires et en préparatifs divers pour la course, cette opération dans la transat TAG nous coûte un million de francs, ce qui est tout de même modeste par rapport aux

dix millions de francs pour le *Charente Maritime*. Mais cela étant dit, des études nous démontrent hors de tout doute que nous serions obligés de consacrer des budgets 10 fois supérieurs à celui de cette année pour acheter toutes les surfaces dans les médias auxquelles nous aurons automatiquement droit par le seul fait de notre présence dans la course ».

La commandite des courses sous voile, le *sponsoring*, est parti d'un constat très simple, explique-t-on au Crédit agricole, un des très gros sponsors de la course qui part demain.

« L'entreprise, le sponsor en l'occurrence, cherche à accroître son capital de sympathie dans l'esprit du public et à colorer son image en participant à la vie sportive et sociale, raisonne-t-on. Le *sponsorisé*, de son côté, cherche à réaliser un rêve, à vivre une passion. Lorsque les deux se rencontrent par hasard, ou après de longues et difficiles recherches, on assiste à la création d'un événement sportif qui va motiver le public pour la compétition ».

Depuis toujours

Michel Etevenon, grand promoteur de ce véhicule publicitaire relativement récent dans l'univers de la voile en France, rappelle, quant à lui, que le *sponsoring* existe depuis toujours: « Aujourd'hui, les sponsors sont des vendeurs de biscuits, de chocolat, de boissons, de cigarettes et de saucisses, mais autrefois c'étaient des princes et des ducs. Qui voulaient montrer que leur duché était meilleur que celui de

leur copain. Le prestige du marin, de l'artiste rejaillissait sur leur cour. En fait, c'est Isabelle de Castille qui a inventé le *sponsoring* dans la voile il y a presque 500 ans, quand elle a *sponsorisé* Christophe Colomb pour qu'il vienne en Amérique ».

Mais il se pourrait bien que ce genre de commandite ait déjà atteint son point de retour, à cause de l'escalade des coûts impliqués. C'est ainsi que la maison

Paul Ricard, qui finance des bateaux depuis quatre ans, hésite en ce moment à relancer le groupe TAG, Charles Heidsieck et tous les autres commanditaires qui engloberaient un et même deux millions de dollars dans des bateaux, qui s'avèreraient désuets au plus tard dans deux ou trois ans.

Rentabilité

« Au lieu de dépenser \$1 million pour faire construire le dernier

des plus gros bateaux, peut-être vaudrait-il mieux, pour nous, investir dans un tout petit voilier ultra rapide et moins coûteux? Avec les nouveaux coûts, nous ne sommes plus du tout certain que ce genre de commandite soit rentable. C'est en tout cas l'évaluation que nous sommes en train de faire », explique Christian Rivens, directeur des opérations extérieures chez Paul Ricard.

Une autre chose qui risque de freiner le *sponsoring* de la voile, c'est l'arrivée récente des pouvoirs politiques dans ce champ d'activités. Pour l'instant, ce ne sont que des promoteurs régionaux qui s'impliquent, mais il n'est pas interdit de penser que, demain, 10, 20, ou 30 pays décideront eux aussi de profiter de cette manne. Comme pour les Jeux olympiques, Michel Etevenon a, à ce propos, confirmé avoir déjà entrepris, officiellement, des démarches auprès des Soviétiques pour qu'ils se lancent dans les courses sous voile...

Québec-84 est accusée à Paris de ne pas tenir ses promesses

■ PARIS (PC) — « La Corporation Québec 1534-1984 n'a pas tenu ses engagements ». C'est ce qu'affirme à Paris le responsable du Centre d'information de la Transat Québec Saint-Malo, installé à la tour Eiffel, M. Yves Devillers.

La corporation s'était engagée à faire parvenir à Paris deux expositions sur les festivités de l'Année Jacques-Cartier et sur les grands voiliers pour meubler une tente de 300 m2 dressée au premier étage de la tour Eiffel et ouverte au public pendant le déroulement de la course.

« A deux jours du début de la course, nous n'avons rien reçu, on se paie ma tête », déclare M.

Devillers qui affirme que MM. Gaston Truchon et Michel Etevenon, responsables de la corporation, lui ont « promis monts et merveilles ».

« Quand on n'a pas les moyens de tenir une promesse, on ne la fait pas, ajoute-t-il, et si on a des ennuis, on le dit ».

M. Devillers, ingénieur conseil, a été embauché par les compagnies françaises Thomson et Bull pour mettre sur pied le centre d'information, la salle de presse et superviser l'organisation de la tente du public.

Les deux compagnies ont fourni comme prévu pour cette tente une carte où la position des compétiteurs de la course sera mise à jour en permanen-

ce, des micro-ordinateurs permettant de « jouer au navigateur » et un système vidéo diffusant des images de courses de voiliers.

Pour parer à l'absence d'éléments d'information sur le Canada et les festivités de l'Année Jacques-Cartier, M. Devillers a pris contact avec la délégation du Québec et l'ambassade du Canada qui ont puisé dans leurs vieux fonds d'exposition, telle la récente expo Techni-Canada, pour meubler la tente.

La Marine nationale française a aussi fourni des maquettes de bateaux. Mais, affirme le responsable des festivités à la délégation du Québec, Claude Plante, « sur les grands voiliers, sur la Transat, on n'a rien ».

SÉCURITÉ RENFORCÉE DANS LA RÉGION RHÔNE-ALPES

France: un groupe terroriste réclame \$3 millions pour cesser ses attentats

d'après AFP et Reuter

Avec deux attentats à la bombe, une demande de rançon de 30 millions de francs (soit environ \$3 000 000) au gouvernement et un message très vaguement idéologique, le mystérieux groupe «M-5» a inauguré un nouveau type de banditisme en France: le racket politico-crapuleux.

L'explosion de deux engins, lundi, dans l'une des gares de Lyon, puis jeudi à l'Office du tourisme d'Annecy où cinq personnes ont été blessées, a en effet été revendiquée par l'appui par un mystérieux représentant du groupe «M-5» qui a réclame 30 millions de francs aux autorités, prix à payer, a-t-il dit, pour assurer «la sécurité des Français».

Un correspondant anonyme, se présentant comme le «porte-parole» de cette organisation clandestine, a téléphoné à plusieurs reprises jeudi soir au siège de l'AFP, à Paris, pour exiger cette somme et exposer les motivations du «groupe M-5». «Nous sommes une minorité de gens qui pensons que la politique du gouvernement actuel mène la France à sa perte. Nous voulons le démontrer à la société française, a déclaré le «porte-parole». Malheureusement, nos dirigeants ne nous laissent qu'une voix pour nous exprimer, la violence. Par nos actions présentes, nous voulons forcer le gouvernement à nous donner les moyens de nous faire entendre (...) Nos prochaines actions seront beaucoup plus sanglantes. Le gouvernement est-

il prêt à payer pour la sécurité des Français? Je rappellerai ultérieurement pour indiquer les modalités de versement de l'argent», a-t-il ajouté.

Le «porte-parole» a en outre fourni à l'AFP des précisions techniques sur ces deux attentats qui ne pouvaient être connus que de la police et des poseurs de bombe - éléments qui ont été authentifiés par la police. Il a indiqué que l'attentat de Lyon avait été commis avec de «la poudre noire, un détonateur fabriqué à partir d'ampoules éclatées, le corps de la bombe étant composé d'un morceau de tube de plomberie de calibre 60-70, que l'on trouve chez n'importe quel détaillant en plomberie».

Dans un premier temps l'atten-

tat de Lyon avait été revendiqué par un correspondant anonyme affirmant parler au nom de l'Asala (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie).

La police a renforcé hier les mesures de sécurité dans la région Rhône-Alpes où se sont déroulés les attentats. La protection des aéroports, des gares ferroviaires et d'autres objectifs possibles a été renforcée à la suite des attentats.

Dans l'attentat de jeudi, une femme a dû être amputée d'une jambe et quatre autres personnes ont été légèrement blessées. Lundi dernier à Lyon, deux personnes ont été également blessées.

Par ailleurs, une autre explo-

sion a eu lieu hier soir dans la gare de Grenoble. Elle a fait un blessé léger et d'importants dégâts matériels. L'attentat n'a pas encore été revendiqué mais de très fortes présomptions pèsent sur «M-5».

Une vague d'attentats s'est poursuivie hier en Espagne, avec notamment trois automobiles françaises incendiées. Ces attaques s'inscrivent dans le cadre d'une campagne visant à protester contre la possibilité d'extradition par les autorités françaises d'extrémistes basques présumés. Dans cette dernière affaire, la chambre d'accusation de Pau a décidé de retarder de sept jours sa décision, attendue hier, sur l'extradition des deux militants nationalistes basques.

L'Iran menace d'user de représailles si ses navires sont bloqués en mer Rouge

d'après AFP et Reuter

Au moment où les démineurs occidentaux entament les opérations en mer Rouge, l'Iran menaçait hier de contrôler et même de bloquer des navires dans le détroit d'Ormuz si ses propres bateaux faisaient l'objet de mesures similaires dans le canal de Suez.

Au cours de la prière du vendredi à l'Université de Téhéran, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, président du Parlement iranien, a réaffirmé que son pays n'avait rien à voir avec le minage de la mer Rouge.

«Si un de nos navires doit attendre dans le canal de Suez pour être contrôlé, un bateau appartenant à la bande responsable du complot dans la mer Rouge devra attendre dans le détroit d'Ormuz, en vertu de la loi du talion», a-t-il affirmé.

Les agents de la police militaire égyptienne, mis à la disposition de l'autorité du canal, contrôlent systématiquement tous les navires de passage à Suez qui sont tenus par la convention de Constantinople de 1888 de déclarer leur chargement.

À Londres, les assureurs Lloyds confirmaient hier qu'un cargo ouest-allemand, le *Leste*, figurait sur la liste des navires endommagés par l'explosion de mines en mer Rouge depuis environ six semaines. La Lloyds dit

avoir répertorié jusqu'ici 18 navires endommagés en mer Rouge.

Dans le sud du golfe de Suez, les premiers hélicoptères américains de déminage entament leurs recherches hier matin. Ils avaient franchi le canal jeudi sur le porte-hélicoptères *Shreveport*.

Plus au nord, quatre chasseurs de mines britanniques ont commencé à explorer la mer. Ils comptent chacun 44 hommes d'équipage, dont 20 plongeurs, et transportent des petits sous-marins. On apprend à Londres que les marins britanniques ont réclame une «prime de guerre» de 100 p. cent pendant la durée de leur présence en mer Rouge.

Britanniques et Américains se sont partagés les zones de recherche dans un plan de travail établi par le comité de coordination égypto-anglo-américain.

Les deux premiers chasseurs de mines français étaient attendus hier soir ou ce matin en Arabie saoudite. La zone d'opérations de navires français est encore en discussion avec les autorités égyptiennes. Deux autres chasseurs de mines français sont attendus dans une semaine à Port Saïd.

À Aden, le président sud-yéménite Ali Nasser Mohamed a accusé hier les «forces imperialistes» d'être responsables des explosions dans la mer Rouge, afin, a-t-il dit, «d'accroître leur présence militaire dans la région».



Des membres du Parti socialiste démocratique indien manifestent à New Delhi contre l'armée srilankaise qu'ils accusent d'avoir tué des immigrants tamouls indiens la semaine dernière.

Sanglants affrontements dans l'Andhra Pradesh

d'après AFP et Reuter

Paralysé par une grève générale quasi-totale décrétée en guise de protestation contre le limogeage, la veille, du gouvernement Rama Rao par l'administration centrale, l'Etat indien d'Andhra Pradesh a été hier le théâtre de sanglants affrontements entre manifestants et policiers qui ont fait au moins neuf morts.

De violents affrontements analogues avaient déjà fait deux morts jeudi à Hyderabad, la capitale.

Des écoles et des magasins étaient fermés hier à travers l'Andhra Pradesh. Des trains ont été arrêtés. Dans plusieurs villes, des manifestants ont lapidé des postes de police et incendié des magasins, des banques ainsi que des locaux du Parti du Congrès du premier ministre fédéral Indira Gandhi.

Selon l'agence indienne PTI, les forces de l'ordre, renforcées par l'arrivée de trois unités de la Police de réserve totalisant un millier d'hommes, ont ouvert le feu sur des manifestants dans six villes. Des affrontements ont éclaté partout où des manifestants ont tenté d'obliger les fonctionnaires à respecter l'appel à la grève générale.

N.T. Rama Rao, 61 ans, ancien

acteur fort populaire et leader du nationalisme telegu renversé jeudi par une coalition de transfuges de son propre parti, le Telegu Desam, et des députés du Parti du Congrès, a déclaré, selon PTI, qu'il était prêt à faire la grève de la faim jusqu'à la mort pour détrôner le gouvernement de Mme Gandhi.

Il a reçu le soutien de trois dirigeants de premier plan de l'opposition au régime Gandhi en vue des prochaines élections fédérales, prévues d'ici à janvier 1985: Farooq Abdullah, lui-même limogé récemment dans des circonstances analogues comme premier ministre du Cachemire; Atal Bihari Vajpayee, ancien ministre des Affaires étrangères du régime Janata et chef du BJP conservateur; et Hemwati Nandan Bahuguna, dirigeant du Parti socialiste démocratique.

Lors d'un rassemblement à Hyderabad, ces trois dirigeants ont appelé au renversement du gouvernement de Mme Gandhi, l'accusant de «déstabiliser» les régimes d'opposition au pouvoir dans certains Etats. Après le Cachemire et l'Andhra Pradesh, il ne reste plus que le Karnataka, le Bengale et le Tripura qui continuent à échapper au contrôle du Parti du Congrès.

Le secrétariat du Parti com-

muniste marxiste (CPM), qui domine les coalitions au pouvoir au Bengale et au Tripura, a publié un communiqué accusant le gouvernement de Mme Gandhi de créer «un état d'urgence non déclaré» afin d'établir «un régime de parti unique». A Delhi, où les débats au Parlement fédéral ont été perturbés pour la 2e journée consécutive, 15 partis d'opposition ont qualifié de «menace pour la démocratie» la décision du gouverneur de l'Andhra Pradesh, homme de confiance de Mme Gandhi, de destituer le premier ministre Rama Rao.

N. Bhaskara Rao, le nouveau premier ministre de l'Andhra Pradesh, a indiqué hier que 60 à 70 personnes avaient été arrêtées à Hyderabad, mais les militants du Telegu Desam affirment que le nombre d'arrestations dans tout l'Etat s'élève à plus de 3 000 depuis jeudi.

Entre-temps, le gouvernement fédéral soumettait au Parlement indien un projet de loi visant à prolonger d'un an son contrôle direct de l'administration du Punjab, contrôle direct en vigueur depuis octobre dernier et devant expirer en octobre prochain. L'agence PTI rapporte que 107 militants du parti sikh modéré Akali Dal ont été arrêtés hier au Punjab.

DÉPÊCHES

ESPAGNE: un diplomate de république du Yémen du Sud a été très grièvement blessé par balles hier lors d'un attentat commis dans un quartier résidentiel sur l'une des plus grandes avenues de Madrid. Un autre homme a également été blessé par l'explosion d'une bombe à la permanence de la Confédération du travail à Madrid. Les deux attentats n'ont pas été revendiqués.

POLOGNE: Lech Walesa a déjà rencontré la plupart des chefs de l'opposition amnisties récemment et a constaté avec eux «une pleine convergence de vues» quant à l'analyse de la situation actuelle et à venir. M. Walesa s'est déclaré «impressionné» par l'attitude de ces gens qui viennent de passer plus de deux ans et demi en prison. «Ils ont tous, sans exception, exprimé leur loyauté à mon égard», a-t-il dit.

IRLANDE: des manifestants protestants ont lancé hier à Belfast en début de journée des cocktails molotov sur des patrouilles de police. Des coups de feu ont également été tirés toujours dans les quartiers protestants de Belfast. Il n'y a pas eu de blessés et les policiers n'ont pas répliqué.

NICARAGUA: le Nicaragua importe désormais la majeure partie de son pétrole d'URSS alors que son principal fournisseur était auparavant le Mexique, selon le *Washington Post* de jeudi. Le Nicaragua et les Etats-Unis ont par ailleurs mis fin hier à deux jours de pourparlers substantiels visant à réduire l'animosité entre les deux pays.

MAGHREB: le colonel Mouammar Kadhafi, au lendemain du sommet d'Oujda où il s'est rapproché du Maroc, a convié à Tripoli pour le 1er septembre les chefs d'Etat des quatre autres pays du «grand Maghreb arabe» (Tunisie, Algérie, Maroc et Mauritanie). Le conflit du Sahara occidental empoisonne depuis dix ans les relations entre ces pays.

GRANDE-BRETAGNE: des échauffourées ont opposé quelque 6 000 mineurs grévistes à plusieurs centaines de policiers hier matin à l'entrée d'un puits de charbon du Yorkshire où un mineur travaillait depuis lundi dernier. Treize personnes ont été blessées - neuf policiers et quatre mineurs - et six autres personnes arrêtées.

PHILIPPINES: plus de 20 000 personnes ont manifesté hier à Manille, à l'appel de l'opposition, dans le cadre des actions de protestation devant marquer le premier anniversaire de l'assassinat du leader de l'opposition Benigno Aquino, mardi prochain. Auparavant la police anti-émeute a bloqué pendant cinq heures la foule à la périphérie de la ville.

SRI LANKA: l'explosion, tard dans la soirée de jeudi, d'une bombe dans une banque de Jaffna, a bouleversé le calme qui régnait depuis deux jours dans le nord à majorité tamoule. La bombe, lancée par des séparatistes tamouls, a fait des dégâts importants mais aucun blessé.

LIBAN: les autorités d'occupation israéliennes dans le sud du Liban ont annoncé hier que les voitures et les camions en provenance du reste du pays ne seraient plus autorisés à pénétrer dans la zone qu'ils contrôlent. Par ailleurs, le gouvernement libanais et le Parti socialiste progressiste à majorité druze ont conclu un accord sur les détails du désengagement de leurs forces respectives dans la montagne au sud-est de Beyrouth.

CHILI: un commissariat de police, un laboratoire de cosmétiques appartenant à une entreprise américaine et une succursale de la banque d'Etat chilienne ont été endommagés à Santiago dans la nuit de jeudi à vendredi par des attentats à la bombe qui n'ont fait aucune victime. Ces attentats n'ont pas été revendiqués. La semaine dernière, repelle-t-on, le gouvernement avait accusé le Parti communiste chilien interdit d'être l'instigateur d'un plan d'agitation à l'occasion d'une vague d'attentats similaires.

GUATEMALA: l'armée guatémaltèque a annoncé hier la découverte des corps de deux guérilleros de gauche dans la province de San Marcos, qui borde le Mexique. Cela porte à vingt-quatre le nombre de rebelles tués dans l'importante offensive gouvernementale de ces dernières semaines.

BOLIVIE: M. Rafael Otazo, directeur du Conseil national de Bolivie pour la lutte contre les stupéfiants, a déclaré jeudi qu'un homme soupçonné de diriger un vaste trafic de cocaïne lui avait proposé un prêt de plusieurs millions de dollars pour le redressement économique du pays, mais que l'offre avait été refusée.

L'ONU déclare nulle la nouvelle constitution de l'Afrique du Sud

d'après AFP et Reuter

Le Conseil de sécurité de l'ONU a déclaré hier «nulle et non avenue» la nouvelle constitution de l'Afrique du Sud et invité tous les gouvernements à ne pas reconnaître les prochaines élections à des Chambres séparées pour Métis et Asiatiques.

La résolution, présentée par huit pays non-alignés membres du Conseil, a été adoptée par 13 voix, avec deux abstentions (les Etats-Unis et la Grande-Bretagne).

Elle déclare que les modifications constitutionnelles qui doivent entrer en vigueur le 3 septembre prochain en Afrique du Sud sont «contraires aux principes de la Charte de l'ONU» et elle rejette «tout prétendu règlement négocié» fondé sur la

création des *bantoustans* ou sur une nouvelle constitution.

Pretoria a déclaré qu'il ne tiendrait pas compte de cette résolution et a nié au Conseil le droit de se prononcer sur une affaire politique interne sud-africaine.

La nouvelle constitution consolide le pouvoir aux mains de la minorité blanche de 4,5 millions et maintient les 24 millions de Noirs du pays à l'écart des institutions nationales.

Les minorités métisses (2,5 millions) et indienne (1 million) doivent aller aux urnes les 22 et 28 août prochains pour élire leurs représentants aux deux nouvelles Chambres du Parlement dont la création a été approuvée le 2 novembre 1983 lors d'un référendum «pour Blancs seulement».

Reagan rejette la division de l'Europe et réclame des élections libres à l'Est

d'après AFP/Reuter

Le président Reagan a réitéré hier le refus des Etats-Unis d'accepter la division de l'Europe en sphères d'influence résultant de l'Accord de Yalta et il a lancé un appel en faveur d'élections libres en Europe de l'Est.

Le président américain a fait cette déclaration en recevant à la Maison blanche un groupe de dirigeants de la communauté américaine d'origine polonaise, au cours d'une cérémonie marquant le 40e anniversaire du soulèvement de Varsovie contre l'occupation nazie. Il leur a annoncé son intention de verser \$10 mil-

lions au fonds d'aide à l'agriculture privée polonaise.

Dans son allocution, M. Reagan a dénoncé la domination soviétique des pays de l'Est et s'est élevé contre ceux qui ferment les yeux devant les transgressions soviétiques.

«Laissez-moi vous dire solennellement que nous rejetons toute interprétation de l'accord de Yalta qui puisse suggérer une acceptation américaine de la division de l'Europe en sphères d'influence», a-t-il dit.

M. Reagan a précisé que les USA considèrent cet accord comme «un engagement par les trois

grandes puissances (USA, URSS, G.-B.) de restaurer la pleine indépendance et d'autoriser des élections libres dans toutes les nations libérées» après la seconde guerre mondiale.

«Il n'y a aucune raison de relever l'Union Soviétique ou nous-mêmes de cet engagement», a-t-il ajouté tout en précisant que les Etats-Unis continueront de rechercher sa pleine application comme celle des accords d'Helsinki et des autres accords internationaux garantissant les droits de l'homme.

«Accepter passivement l'assujettissement permanent des peu-

ples d'Europe de l'Est n'est pas une solution acceptable», a poursuivi le président.

Lor d'une visite en Autriche en septembre dernier, le vice-président George Bush avait déjà fait une déclaration similaire qui avait été dénoncée par la presse soviétique. Les accords d'Helsinki signés par les présidents Gerald Ford et Leonid Brejnev avaient été largement interprétés comme une reconnaissance de facto de la division de l'Europe.

Au sujet de la Pologne, M. Reagan a réaffirmé qu'il est prêt à lever les sanctions qui demeurent

en vigueur en cas de progrès en Pologne et notamment à mettre fin à l'opposition des Etats-Unis à l'entrée de la Pologne au Fonds monétaire international, à condition que l'amnistie soit appliquée de façon complète et raisonnable.

Le président a par ailleurs annoncé qu'il demanderait au Congrès de verser \$10 millions au fonds d'aide à l'agriculture privée en Pologne qui doit être géré par l'Eglise catholique au terme d'un accord conclu récemment avec les autorités de Varsovie. Ces fonds sont destinés à financer la phase pilote du projet, d'une durée de 15 mois et d'un coût total de \$28 millions.

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

JAB **AVIS** **JAB**

NOUS AVONS REÇU INSTRUCTIONS DES ADMINISTRATEURS DE LA COMPAGNIE, QUI ONT RÉSOLU DE FERMER LEUR USINE DE
MANUFACTURIER DE MEUBLES
 DE PROCÉDER À LA VENTE DES ACTIFS
 PAR

ENCAN PUBLIC

SANS RÉSERVE
 SUR LES LIEUX

Au 331, rue St-Marc, Louiseville, Qué.
Mercredi le 22 août 1984, à 10:30 a.m.

MACHINERIE À BOIS:

1 scieuse Sander Master (36"), 5 courroies, modèle CSB 3900 — 1 planneur abrasif (sableux) Time Saver 36", moteur 100 H.P. — 1 délinqueur Simple Mattison modèle J4 — 1 tonneuse double Etchemin — 1 perceuse multiple, verticale Sciotto modèle J3H — 1 tour à bois Hempel 36" semi-automatique — 1 délinqueur Helan modèle RS 14 — 1 touille à double profilleur Helma modèle 6572 — 1 défonceuse (Router) l'Invincible modèle R9 — 1 perceuse horizontale multiple Dubelfix modèle MD1J0 — 1 colosseuse Taylors 40 sections rotative — 1 ébouteuse hydraulique Lacasse avec 2 convoyeurs et table de transfert motorisée, 6 sections — 1 corveur Wadkin 16" — 1 défonceuse (Router) Lacasse — 1 touille Wadkin — 1 banc de scie General 14" — 1 touille Bauerle type SEM10 — Entraîneur Feste — 1 scie radiale Dewalt 14" modèle GE610 — 1 scie à ruban Wadkin 36" modèle DRV1A09 — 1 scie à ruban Poitras 24" — 1 banc de scie Rockwell — Entraîneur Feste — 1 touille double Crescent — 1 mortuoiseuse Maka modèle M6 — 1 mortuoiseuse Waco — 1 scie radiale Dewalt modèle GE 78 — 1 scieuse Burke (à double bande) double, 8" modèle DBSN — 1 scieuse horizontale Progress — 1 scieuse Progress simple, modèle 150 — 2 scieuses à ballon Mattison et Marhe — 2 perceuses General — 6 presses pneumatiques d'assemblage — 1 colosseuse à panneaux 36" x 60" Mackay Industrial Electronic — 1 banc de scie 14" — 1 planneur Steton 24".

SYSTÈME DE DEPOUSSIERAGE ET DÉPARTEMENT DE PEINTURE
 1 système de dépoussiérage Rousseau (3 mois d'usage) modèle RFE 33, moteur 100 H.P., 2400 C.F.M., tuyau de 3", 4000 pieds de surface de filtration — 1 système à peinture comprenant 1 four Dry Quick modèle 14BR6750, système de convoyeurs à rouleaux KHAIR Rennie Inc., 400' de long, 3 pompes Airless avec cartouches, rouleaux, réservoirs à peinture, hottes et fans, etc.

MACHINES À COUDRE

Machine à coudre Adler modèle 270-76-73, Gorge de 30" — 1 machine à poser les fermetures éclair modèle 30 CABZ — 2 Singer modèle 300W104 — 1 machine à coudre — 1 Singer modèle 240W2 — 1 machine à rembourrer Apex «Foam Filler» modèle MAC OMSI.

EQUIPEMENT ET OUTILLAGE:

2 compresseurs Devibiss 25 H.P. modèle SN00130, SFW 551 — Convoyeurs — Papier sable pour scieuses — 1 compresseur à turbine 5 H.P. — 86 chariots sur roues, pour transport du bois — 6 pallet Lift hydraulique — Établis — Roues à l'air — Serres à bois assorties — Étagères — Perceuses, brocheuses, ponceuses à l'air — Grinder — Étaux — Outils électriques — 2 soudeuses électrique Miller et Canox 225A, etc.

CHARIOT ÉLÉVATEUR:

1 lift truck Hyster, 6000 lbs, propane, roues dures, série B4A3174T, 2 mât.

EQUIPEMENT DE BUREAU:

Bureaux — Crédences — Fauteuils — Chaises de secrétaire — 10 filières format légale et lettres — Photocopier Xerox 660 — Calculatrices électroniques — Dactylo électrique Smith Corona — Addressograph Elliott modèle 6725 — Air conditionné — Écrans de bureau — Frigidaire et poêle Admiral — Table de cafétéria — Machine à café, etc.

INSPECTION: Mardi le 21 août 1984 de 10 à 17 heures

DÉTAILS À L'INTÉRIEUR: Téléphone sur les lieux 1-819-228-9431 (journée d'inspection et de l'encan)

CONDITIONS: 25% à l'adjudication comptant ou chèque visé

AVIS est par les présentes donne, conformément à l'Acte des pouvoirs spéciaux des corporations que les garanties créées par l'Acte de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage, entre Carrosseries et Boîtes de Camion Fleet Inc. («Compagnie») et la Compagnie de Fiducie Canada Permanent («fiduciaire») devant Gilles J.W. Larose, notaire, passé le 21 mai 1979 et enregistré les 17 mai 1979 et 22 mai 1979 dans les divisions d'enregistrement de Montréal et de Chambly sous les numéros 2974469 et 529118 respectivement sont devenus exécutoires, lesquelles garanties regroupent, inter alia, tous les comptes à recevoir et les créances de la compagnie.

MONTRÉAL, ce 20e jour de juillet 1984.

ZITTRER, SIBLIN & ASSOCIÉS
 Agent du fiduciaire au terme de l'Acte de fiducie de CARROSSERIES ET BOÎTES DE CAMION FLEET INC.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

MICHEL BELLEVILLE, vendeur, résident au 308 Promenade Strabourg, Dollard-des-Ormeaux, Qué. H9G 1S1

AVIS est par les présentes donné que le susdit débiteur a fait cession de ses biens le 8 août 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 août 1984, à 11:30 a.m., au bureau du syndic, 4333 ouest, rue Ste-Catherine, suite 201, Montréal, Qué. H3Z 1P9.

Montréal, ce 9e jour d'août 1984.

MAX B. DRUKER, C.A. Syndic

BUREAU: DRUKER & ASSOCIÉS INC.

4333 ouest, rue Ste-Catherine, suite 201, Montréal, Qué. H3Z 1P9

Tél.: 935-8301

LE CAVALIER A ÉTÉ MANDATÉ PAR UNE BANQUE À CHARTÉ DE VENDRE PAR ENCAN PUBLIC, LES ACTIFS DE:

ALLEN MOTOR SALES (1974) INC.
 (Concessionnaire Chrysler)

et
PÉPINIÈRE SOL-PLUS ENRG. ET AUTRES

Lieu de l'encan:
384, rue Richmond, Montréal, Québec

JOUR DE L'ENCAN:
LE JEUDI 23 AOÛT 1984 À 13:30 HEURES

ÉQUILIBRAGE DES ROUES ET PARALLÉLISME: Équilibre de roues BEAR • Appareil de réglage Visualiner JOHN BEAN • Indicateur électronique HUNTER • Équilibreur électronique MORTON, modèle ST255A • Changeur de pneus Tire-Matic MAY M-62-B • Équilibreur de roues HUNTER.

EQUIPEMENT DE MISE AU POINT ÉLECTRONIQUE: Compresseur KING, modèle 514, tours par minute, volt, avance électronique • Analyseur Spark, modèle 11, avance électronique • Analyseur d'échappement modèle 111C • Testeur d'étrangleur • Testeurs assortis.

EQUIPEMENT D'ENTRETIEN DE BATTERIES: Testeur de volt-ampère ALLETRONIC • Chargeur de batterie ALLETRONIC, modèle 6126-1010-1 • Testeur de batterie BACH-SIMPSON, modèle BSG-5 • Chargeur de batterie MARQUETTE.

EQUIPEMENT DE CARROSSERIE: Machine à découper au sable SAN-BLAST, modèle 102594 • Machine à redresser les châssis PULL-DOZER • Pistolets à peinture DEVILBISS • Lampe chauffante TRIP-LITE sur socle • Filtres et jauges avec boyaux d'air DEVILBISS • Support à papier PORTA-PAPER, sur roues • Vérin hydraulique avec accessoires, modèle 8650 • Filtre pour cabine de peinture • Amortisseurs, agglomérés, peinture, etc.

EQUIPEMENT GÉNÉRAL DE GARAGE: (2) Compresseurs à air KELLOGG, 5 C.V. • Compresseur à air DEVILBISS, 175 livres, modèle CCL-VAP-5050 • Appareil de réglage des phares HOPPY, modèle B4A • Testeur de pression pour système de refroidissement STANT, modèle 55255A • Rodoir de soupapes SIOUX • Rectifieuse de tambour de frein BEAR, modèle 1466 • Ventilateurs électriques SEA BREEZE • Létrage SIGNWRITER avec stencils et boîtier • Socles métalliques HEIN WERNER, 1-1/2 tonne • Outillage électrique INGERSOLL-RAND • Machine à affûter les forets BLACK & DECKER • Soudeuse à l'arc MARQUETTE, sur roues • (2) Chalumeaux ACETYLENE, avec jauges et tuyaux • Équipement de lavage à air KORKAY.

Vaporisateur à haute pression CHAPIN • Palans à chaîne, 1 et 1/2 tonne • Tuyaux d'échappement • Matériel de graissage.

PETIT OUTILLAGE PNEUMATIQUE ET ÉLECTRIQUE: Outillage électrique INGERSOLL-RAND • Ponceuse électrique WOLFE, modèle 5205 • Ponceuse robuste BLACK & DECKER, modèle 4046 • Tampon pneumatique PACE-SEITER, modèle CP-869P • Ponceuse à air CHICAGO, modèle CP767 • Clé à air C-P, modèle CP731 • Pistolet C-P • Porceuses à air assorties.

PRESSES ET VERINS SUR SOCLE: Presse STRONGARM, 3000 livres, modèle H15F • Pont élévateur STRONGARM, 4000 livres • Cric de bord pneumatique VULCAN • Vérin hydraulique H & W, 2 tonnes, sur roues • Vérin sur socle ASTROLINE, 2 tonnes, modèle AM200F • Vérin pneumatique sur socle VULCAN, 4000 livres • Outillage assorti.

MATÉRIEL DIVERS: Machine à planer VAN NORMAN, modèle 444 • (2) Horodateurs LA-THEM • Fraise conique d'angle DEXION • Étaux d'établi assortis • Escabeaux assortis • Baladeuses assorties • Testeurs électriques assortis (allumage, batterie, régulateur, etc.) • Outillage assorti (clés à douille, clés dynamométriques, etc.) • Outillage spécial assorti, etc.

MATÉRIEL DE BUREAU ET DE SALLE D'EXPOSITION: Lecteur de cassette vidéo SONY, modèle SRD 300 • Présentoirs Chrysler assortis • Calculatrices, bureaux, classeurs, lecteurs de microfiches, machines à écrire, graphiques, addressographes.

MATÉRIEL ROULANT: CORVETTE 1984, entièrement équipée • Pick-up FORD, F-150, 1976 • Pick-up DODGE Ram D-50, 4 roues motrices, 4 cylindres, 1983 • Tracteur FORD, modèle 3600, chargeur frontal, attache triple, diesel, 1979 • Accessoires chariot élévateur KWN pour tracteur Ford.

JOURNÉE D'INSPECTION: le mercredi 22 août 1984 de 10 heures à 16 heures.

TERMES: toutes les factures payées au complet de la journée même, comptant ou par chèque certifié.

L'ENCAN EN L'AUTANT QU'IL EST CONCERNÉ, CROIT QUE LES DESCRIPTIONS DONNÉES SONT EXACTES, MAIS NE DONNE AUCUNE GARANTIE COMME TELLE.

ENCANCALES
Le Cavalier
 Casier postal 40
 Succ. D. Montréal, Québec
 H3K 3C1
 Tél.: (514) 935-8875 Téléc.: 055-60222

CANADA
 PROVINCE DE QUÉBEC
 DIVISION DE QUÉBEC

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
 MANODECOR INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Compagnies, ayant son siège social et sa place d'affaires au 3000, rue Watt, suite 9, Ste-Foy, Québec, G1X 3Y8. DÉBITEUR:

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Le syndic soussigné fait appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrits:

LOT 1 — SÉPARATION DE COULEUR

NÉGATIF COLORKEY (POSTER)

A) Négatifs Colorkey 29000,00\$

B) Négatifs Colorkey 4400,00\$

C) Négatifs Colorkey 53000,00\$

D) Plaques négatifs pour macarons 1374,00\$

LOT 2 — MACHINERIE ET OUTILLAGE

A) Division plaque décorative

Banc de scie Rock Well

Presse pour plaque Perma-Trans

Sableuse horizontale Progress

Sableuses verticales Progress

Dépoussiéuses

Valeur marchande 5650,00\$

B) Division imprimerie

Platine Heidelberg

Presse A.B. Dick 11" x 17"

Lamineuse 25" Work-Horse

Pieuse Pitney Bowes

Valeur marchande 8200,00\$

C) Division macaron

Presses à macarons pneumatique

Aro-Canada (emboîteuses)

Presse à macarons manuelle

Valeur marchande 8800,00\$

D) Enrouleuses à posters

Presses à étiquettes Nord-Print

Valeur marchande 2800,00\$

E) Compresseur Compar (1984), moteur

5 H.P., compresseurs Websters

Valeur marchande 3475,00\$

F) Presse Multilith 10" x 15"

Brûleur à plaques Nuarc Rapid

Printer 21" x 25"

Valeur marchande 3300,00\$

G) Presse Romavor 12" x 17"

Presse à macarons pneumatique

Aro-Canada (emboîteuse)

Valeur marchande 6500,00\$

H) Outillage

Valeur marchande 1115,00\$

LOT 3 — EQUIPEMENT D'ENTRÉE

Tables de travail, tablettes d'entrées,

chariot à palettes, kiosques pour expositions,

extincteurs, etc.

Valeur marchande 9469,00\$

LOT 4 — EQUIPEMENT ET

AMEUBLEMENT DE BUREAU

Bureau, filières, calculatrices, dactylo,

air climatisé, horloge-poinçon

Valeur marchande 5515,00

LOT 5 — ORDINATEUR BASIC FOUR

Central control modèle 350, disk storage

drive 691, imprimante 3100, 3 terminaux

modèle 7201

Valeur marchande 18000,00\$

LOT 6 — FONDS DE COMMERCE COMPRENANT:

Macarons, personnalisés et assortis

Prix grossiste 40 334,00\$

LOT 7 — FONDS DE COMMERCE COMPRENANT:

Posters plats et roulés, plaques, présentoirs

Prix grossiste 52025,00\$

LOT 8 — MATIÈRES PREMIÈRES

Prix coûtant 4900,00\$

LOT 9 — PRODUITS EN COURS

Posters, macarons, plaques laminées

Valeur approximative 6383,00\$

Toute personne qui voudrait des renseignements

supplémentaires sur les actifs ci-haut décrits est priée

de communiquer avec Monsieur Richard Robitaille,

au numéro (418) 681-4607.

VISITE DES ACTIFS

Les actifs ci-haut décrits pourront être visités au

3000, rue Watt (Parc Colbert), # 9, Ste-Foy, Québec

mardi le 21 août 1984, entre 10 h et 17 h.

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS

Toutes les soumissions devront parvenir au bureau

du syndic avant 11 h, mardi le 28 août 1984. Seules

les soumissions scellées et portant au recto de l'enveloppe

la mention lisiblement inscrite «SOUMISSION RE: MANIDECOR INC.», seront considérées.

OUVERTURES DES SOUMISSIONS

Tous les soumissionnaires sont invités à être présents

lors de l'ouverture des soumissions, qui aura lieu

mardi, le 28 août 1984, à 11 h, au bureau du syndic,

1, Parc Samuel Holland, bureau 250, Québec, Québec.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE

RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Les modalités et conditions se rapportant aux sou-

missions et à la vente des biens pourront être obtenues

au bureau du syndic ou lors de la visite des actifs, ces

conditions et réserves font partie intégrante de la

présente demande de soumissions et la responsabilité en

incombe à chaque soumissionnaire d'en obtenir une copie.

DATE DE QUÉBEC, le 15e jour d'août 1984.

PIERRE POLIQUIN, C.G.A., syndic de l'actif

DE MANIDECOR INC.

Bureau de Samson Bélair Inc.

Projets spéciaux de relance

LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CANADA

(LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL) LIMITÉE

APPEL D'OFFRES NO 10159

CANAL DE LACHINE

CONSTRUCTION DU PONT - ROUTE DE LA RUE MILL

Date de fermeture: 6 septembre 1984

12h00, heure de Montréal

Garantie de soumission: 120 000\$

Prix du document: 50\$ pour chaque

exemplaire complet.

Les documents peuvent être consultés sur

place et achetés, du lundi au vendredi inclusivement,

de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, à l'endroit suivant:

LAVALIN-DMA

362, rue d'Youville

Montréal, Québec

H2Y 2C3

Le paiement des documents s'effectue par

chèque visé ou mandat à l'ordre de La Société

du Vieux-Port de Montréal et n'est pas remboursable.

La garantie de soumission sous forme de

garantie bancaire ou de cautionnement suivant

les termes et conditions du document d'appel

d'offres doit être jointe à la soumission.

Une visite du site des travaux par ceux qui

auront acheté le document d'appel d'offres est

prévue pour le 27 août 1984, à 10h00.

Seules les personnes ou sociétés qui ont

obtenu le document directement de LAVALIN-

DMA sont autorisées à soumissionner.

La Société se réserve le droit de rejeter l'une

quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Yves Rousseau

Directeur, Approvisionnement

LAVALIN-DMA

Pour informations: (514) 283-5256

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSION

PROPRIÉTÉS DE

MAISLIN TRANSPORT LTÉE

ET

LES TRANSPORTS QUINN LTÉE

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

APPEL D'OFFRES

PROPRIÉTAIRE:
Commission Scolaire Laurentien
171, rue Mary, Lachute, Qué. J8H 2C1

PROJET #1:
Travaux de fenestration
École Morin-Heights à Morin-Heights
647, rue Village, Morin-Heights, Qué. J0R 1H0

PROJET #2:
Réfection de toiture
École Laurentien à Lachute
455, rue Court, Lachute, Qué. J8H 1T2

PROJET #3:
Addition d'un ascenseur
École Laurentien à Lachute
455, rue Court, Lachute, Qué. J8H 1T2

ARCHITECTES:
Bisson, Hébert et Bertomeu architectes
12086, boul. Laurentien, Montréal, Qué.
H4K 1N1

INGÉNIEURS-CONSEILS:
Bellevue, Aubin et Associés
514, rue Principale, suite 3, Lachute, Qué.
J8H 1Y3

La Commission scolaire Laurentien propriétaire, demande des soumissions pour les travaux des trois projets cités en rubrique.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (L.R.Q., chap. Q-1) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de cent dollars (100,00\$) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions. Ce dépôt est exigé pour chacun des trois projets.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de:

\$11,000.00 (onze mille dollars) pour le projet #1
\$20,000.00 (vingt mille dollars) pour le projet #2
\$ 9,000.00 (neuf mille dollars) pour le projet #3

à l'ordre du propriétaire La Commission scolaire Laurentien, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour pages, matériaux et services chacun égal à cinquante pour cent (50%) du prix du contrat. Lorsque ces garanties seront sous forme de chèques visés à l'ordre de la Commission scolaire, le montant de chacune d'elles devra correspondre à 10% du prix du contrat.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues à la Commission scolaire Laurentien jusqu'à 14h00 heures, heure en vigueur localement, le 17ème jour du mois de septembre 1984 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Chacun des trois projets devra être bien identifié et inséré dans des enveloppes différentes.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des soumissionnaires, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, c.A-6, r.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter aucune des soumissions reçues.

D.W. DOUGHERTY
DIRECTEUR GÉNÉRAL

APPEL D'OFFRES

PROJET:
Tomographie Axiale

ADRESSE:
1991, boul. du Carmel
Trois-Rivières, Québec
G8Z 3R9

PROPRIÉTAIRE:
Ch. Ste-Marie
1991, boul. du Carmel
Trois-Rivières, Québec
G8Z 3R9

ARCHITECTES:
Biqué & Lord
1413, boul. des Forges
Trois-Rivières, Québec
G8Z 1T7
tél.: (819) 379-6413

INGÉNIEURS:
Les Consultants Pluritech Ltée
2255, boul. des Récollets
Trois-Rivières, Québec
G8Y 2X6
tél.: (819) 379-8010

La Corporation du Centre Hospitalier Ste-Marie, T.R. demande des soumissions pour la construction d'une annexe pour abriter le département de Tomographie axiale.

Les documents de soumission sont disponibles au bureau des architectes contre un chèque visé de cinquante dollars (\$50.00), (non remboursable), à l'Ordre du Centre Hospitalier Ste-Marie.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une garantie valide pour une période de 45 jours et correspondant, selon le cas:

1. à un montant forfaitaire équivalent à 10% du coût estimatif des travaux, lorsque la garantie est fournie sous forme de cautionnement délivré par une compagnie légalement habilitée à se porter caution, auquel cas l'entrepreneur doit utiliser les formules des Documents standard du ministère des Affaires sociales;
2. à un montant forfaitaire équivalent à 5% du coût estimatif des travaux lorsque la garantie est fournie sous forme d'un chèque visé à l'ordre du propriétaire ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans; dans ce cas, le chèque ou les obligations sont considérées confiées à la garde du propriétaire et il ne peut les encaisser ou en user de quelque façon, à moins que la garantie ne devienne exécutoire.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix de leurs sous-traitants, des garanties qu'ils entendent exiger d'eux, de leur solvabilité et du contenu de leur soumission. Ils doivent s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction (L.R.Q., c.Q-1).

Les soumissions (l'original et deux copies), dans des enveloppes cachetées et adressées au propriétaire, seront reçues au:

Ch. Ste-Marie,
1991, boul. du Carmel
Trois-Rivières, Québec
Att.: M. Daniel Bergeron, dir. adj.
URGENT

jusqu'à 15h00 heures le 14 septembre 1984, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, à la même heure.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Monsieur Gaston Robert
Centre hospitalier Ste-Marie

APPEL D'OFFRES

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
CORPORATION SEPCO-METCON/
SEPCO-METCON CORPORATION
8275, rue Lafrenaye
St-Laurent, Québec
H1P 2B1

Stanley Wener, c.a. de Zittler, Siblín & Associés Inc., en sa qualité de syndic, demande par la présente une offre d'achat pour l'actif décrit ci-dessous.

Des soumissions cachetées, portant clairement sur l'enveloppe la mention «SOUMISSION - CORPORATION SEPCO-METCON/SEPCO-METCON CORPORATION» et accompagnées d'un chèque visé représentant 20% de la soumission, seront reçues au bureau du syndic, Zittler, Siblín & Associés Inc., 4115 ouest, rue Sherbrooke, Suite 220, Montréal, Québec, H3Z 1K9 jusqu'au jeudi 30 août 1984, à 14h, pour l'achat de l'actif suivant en bloc ou par lots.

UNE SOUMISSION EN BLOC DOIT INDIQUER LA VALEUR ATTRIBUÉE À CHACUN DES LOTS ET SOUS-LOTS.

- LOT 1. INVENTAIRE —**
- a) comprenant une poulie de convoyeur, des poulies de tension, des chargeurs mécaniques, des anneaux, une plaque de base, etc.
 - b) comprenant diverses pièces d'une chaîne de montage.
- LOT 2. MACHINERIE —** comprenant une fraiseuse, des tours, une scie à métaux, une machine à souder électrique, etc.
- LOT 3. OUTILLAGE —** comprenant des rayonnages, extincteurs, chariots à plate-forme, outillage électrique, etc.
- LOT 4. ÉQUIPEMENT ET FOURNITURES DE BUREAU —** comprenant des dactylos, calculatrices, classeurs, bureaux, etc.
- LOT 5. MATÉRIEL DE TRAITEMENT DE DONNÉES —** un (1) seul ordinateur IBM, modèle # 5110 avec imprimante, modèle # 5103.
- LOT 6. MATÉRIEL ROULANT —**
- a) chariot à fourche Clark — propane
 - b) tracteur Fordson Major — diesel

VISITE DE L'ACTIF
L'actif pourra être examiné sur les lieux de la compagnie, 8275, rue Lafrenaye, St-Laurent, Québec, le jeudi 23 août 1984 et le vendredi 24 août 1984, entre 10h et 16h. Les copies de l'inventaire seront disponibles lors de la visite de l'actif.

CONDITIONS DE VENTE
Les conditions de vente seront fournies lors de la visite de l'actif ou peuvent être obtenues au bureau du syndic. Les conditions de vente font partie intégrante de chaque offre de soumission et la responsabilité en incombe à chaque soumissionnaire d'obtenir une copie des conditions de vente du syndic. Les conditions de vente tel qu'elles sont énoncées à l'article 114, paragraphe 8 des Règles de la Loi sur la faillite ont été modifiées. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M^{rs} Joanne Endman au bureau du syndic à (514) 935-2860.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions au bureau du syndic, en présence du syndic et des inspecteurs, le jeudi 30 août 1984, à 14h, heure officielle de l'ouverture des soumissions.

STANLEY WENER, C.A.
Syndic

ZITTRER, SIBLIN & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC

4115 ouest, rue Sherbrooke, Suite 220
Montréal (Québec) H3Z 1K9 Tél. (514) 935-2860

APPEL D'OFFRES

Hôpital Maisonneuve-Rosemont

L'Hôpital Maisonneuve-Rosemont invite les fournisseurs québécois de systèmes informatisés de gestion médico-administrative à se qualifier comme soumissionnaires dans le cadre de son projet d'information des systèmes de gestion médico-administrative.

Seules les propositions des entreprises qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui se seront procurées auprès du service d'approvisionnement de l'hôpital, le document intitulé: «Document de qualification des fournisseurs de systèmes informatiques de gestion médico-administrative dans le cadre du projet d'informatisation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont» seront examinées pour fins de qualification.

Le document de qualification sera disponible dès le 15 août 1984 auprès du chef du service des approvisionnements de:

Hôpital Maisonneuve-Rosemont
Pavillon administratif
Service des approvisionnements
5415, boul. de l'Assomption
Montréal, Québec
H1T 2M4

Les réponses au document de qualification dûment complètes, devront parvenir à l'Hôpital au plus tard, le 5 septembre 1984 à 15 h 00.

JACQUES FONTAINE
CHEF DU SERVICE DES APPROVISIONNEMENTS

ENCAN de mobiliers et accessoires ménagers

LUNDI 20 AOÛT 1984 À 9H30

Paire de chaises victoriennes — Bibliothèque en acajou à une porte — Bureau épinette en acajou — Petites tables d'appoint — Mobilier de salle à manger de 10 pièces en pacanier — Piano droit en acajou — Porcelaines chinoises et statuettes en bois de rosier — Canapés et chaises rembourrés — Ameublement de bureau — Tableaux à l'huile encadrés — Miroirs — Lampes — Verrerie et porcelaine — Petits et gros appareils ménagers, etc.

EXPOSITION: Samedi 18 août à 9 h 30 à 16 h et juste avant la vente de lundi.

Toute marchandise vendue à nos encans est sujette à une prime de 10% payable par tout acheteur et faisant partie du prix de vente.

Le pourcentage régulier chargé aux consignataires est de 15% sur toute vente de moins de \$500 et de 10% au-dessus de \$500.

Fraser Bros.
Encan hebdomadaire: 8010 Devonshire, angle Ferrier
Téléphone: 342-0050
(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

Jean-Pierre Pellerin

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
SONERVAL INC., corps politique légalement constitué, faisant également affaires sous le nom de «LES SERVICES PROJETECH» et ayant sa principale place d'affaires au 2-A, rue Grenon ouest, en la cité de Laval (Pont-Viau), dans la province de Québec H7N 2G6.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
AVIS est par les présentes donné que SONERVAL INC. a déposé une cession le 10e jour d'août 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour d'août 1984, à neuf heures et trente (9:30) de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au Complexe Guy-Favreau, au 200 boul. Dorchester ouest, Basilaire 00, tour Ouest, chambre 07, dans la cité de Montréal, dans la province de Québec.
Le 13 août 1984.

JEAN-PIERRE PELLERIN, c.a.
Syndic

Maheu Noisieux Inc.
2, Place Laval
Suite 460
Laval, Québec
H7N 5N6

SYNDIC

APPEL D'OFFRES

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JODAL JEANS INC.
3780, boul. St-Laurent
Montréal, Québec

Des soumissions scellées portant au recto de l'enveloppe la mention «SOUMISSION JODAL JEANS INC.» seront reçues au bureau de Samson, Bélair Inc., jusqu'à 10h30 heures, le 23 août 1984 pour l'achat des éléments d'actif ci-après décrits, en bloc ou en lots séparés comme suit:

DESCRIPTIONS DES BIENS

- LOT 1** Marchandises (sujettes aux droits d'une Banque à Charte sous l'Article 178)
- a) St-Laurent au coûtant 110,356.12\$
 - b) Repentigny au coûtant 19,169.26\$
- LOT 2** Mobilier de bureau
Valeur marchande 8,705.00\$
- LOT 3** Droits que la faillite a ou pourrait avoir dans les baux et les équipements aux endroits suivants:
- a) Sherbrooke (134, Wellington nord, Sherbrooke, Québec) (40, rue Evangeline, Granby, Québec)
 - b) Granby (7250, boul. Taschereau, Brossard, Québec) (Les Galeries Jonquière) (3780, St-Laurent, Montréal, Québec)
 - c) Place Porto Bello
 - d) Jonquière
 - e) St-Laurent

INSPECTION DES ACTES

Les biens pourront être examinés à la place d'affaires de la compagnie, au 3780, boul. St-Laurent, Montréal, Québec, le 20 août 1984, entre 9h00 heures et 17h00 heures. Les intéressés pourront se procurer sur place, une copie de l'inventaire et obtenir tous autres renseignements relatifs aux biens. Par ailleurs, les divers autres locaux pourront être examinés sur rendez-vous avec le soussigné.

CONDITIONS ET INSTRUCTIONS

Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt représentant au moins 15% du montant total offert par chèque visé ou mandat établi à l'ordre de Samson, Bélair Inc.

Les soumissions seront ouvertes en présence des soumissionnaires et autres personnes intéressées, le 23 août 1984 à 10h30 heures au bureau du soussigné.

Les soumissions et la vente sont assujetties à d'autres conditions, réserves et modalités qui font partie intégrante du présent appel d'offres et dont les détails pourront être obtenus à notre bureau ou sur les lieux lors de l'inspection des biens. Il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir copie et d'en prendre connaissance.

ALBERT DIONNE de
Samson, Bélair Inc.,
Syndic

samson.
Bélair inc.
SYNDICS

Suite 2224,
Tour de la Bourse
C.P. 395, Place Victoria
Montréal,
Québec H4Z 1J2
Tél.: (514) 871-1515

Transports Canada

APPELS D'OFFRES

PROJET:
QK-5021 Exploitation de la concession de la boutique de Cadeaux d'Artisanat à l'aéroport int. de Montréal, Mirabel, Québec, pour une période de sept (7) ans débutant le 1er décembre 1985.

DATE DE CLÔTURE: Le 26 septembre 1984.

SÉANCE D'INFORMATION: Le 29 août 1984 à 10h00 heures, heure locale, salle Baribeau, 7e étage de l'édifice de l'administration, Aéroport int. de Montréal, Mirabel, P.Q.

PROJET:
QK-5022 Exploitation de la concession de la Librairie à l'aéroport international de Montréal, Mirabel pour une période de sept (7) ans débutant le 1er décembre 1985.

DATE DE CLÔTURE: Le 3 octobre 1984.

SÉANCE D'INFORMATION: Le 5 septembre 1984 à 10h00 heures, heure locale, salle Baribeau, 7e étage de l'édifice de l'administration, Aéroport int. de Montréal, Mirabel, P.Q.

Les offres devront comprendre la proposition d'exploitation et l'offre financière pour chacun des projets.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Edifice du Dépôt régional, aéroport int. de Montréal, Dorval, P.Q. H4Y 1B3 (angle route «C» et rue Cardinal, entrée par la rue Cardinal) 636-3203, (no. Télex. 05-822544) seront reçues jusqu'à 15h00 heures, heure locale aux dates stipulées. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus.

Pour être prise en considération, la soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par le Ministère et accompagnée de la caution précisée dans les documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni l'offre la plus avantageuse ni aucune des soumissions.

A. O. DUMAS
Administrateur régional du Québec,
Administration Canadienne du Transport
Aérien
Le 2 août 1984.

Canada

APPEL D'OFFRES

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
ISOLATION THERMO-COMFORT MONTRÉAL INC.
7400, Verrille
St-Laurent, P.Q.

FRIEFELD & COMPAGNIE INC., en qualité de Syndic dans la faillite ci-haut mentionnée, offre la vente des actifs suivants:

L'ACHAT EN BLOC DEVRA INCLURE UNE RÉPARATION POUR CHAQUE LOT.

DESCRIPTION DES BIENS

- LOT #1** Équipements et machineries pour isolation comprenant une machine «Uni-Matix X2000» déchiqueteuse de laine minérale, une machine d'isolation «Universal», machines, pompes, scies, etc., etc.
- LOT #2** Équipements et accessoires de bureau comprenant bureaux, chaises, classeurs, etc., etc.
- LOT #3** Matériel brut comprenant du ciment de plastique, coupe-froid styrofoam, fibre de verre, contreplaqué, etc., etc.
- LOT #4** 1981 camion Chevrolet
- LOT #5** 1979 camion Chevrolet
- LOT #6** 1974 camion International
- LOT #7** 1977 camion Chevrolet
- LOT #8** Bâtiment comprenant bureau/entrepôt de 5,800 p.c. sur un terrain de 64,000 p.c.

Les soumissions scellées, accompagnées d'un chèque visé représentant 20% de l'offre, à l'ordre de «FRIEFELD & COMPAGNIE INC.», en fidéicomis, et portant clairement sur l'enveloppe la mention «ISOLATION THERMO-COMFORT MONTRÉAL INC.», seront reçues au bureau du Syndic, jusqu'à 11h00 de l'avant-midi, jeudi le 23 août 1984.

INSPECTION DES BIENS

L'inspection des biens pourra être faite entre 10h00 et 16h00, lundi, le 20 août 1984 sur les lieux de la compagnie-débitrice.

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente qui font parties intégrantes de la demande de soumission seront fournies au moment de l'inspection et il incombe au soumissionnaire d'en obtenir une copie.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissionnaires sont invités au bureau du syndic, jeudi, le 23 août 1984, à 11h00 de l'avant-midi, heure à laquelle les soumissions seront ouvertes et annoncées.

FRIEFELD & COMPAGNIE INC.
SYNDIC

1010 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 630
Montréal, Québec H3B 1G7
Tél. (514) 861-8414

CNRail

APPEL D'OFFRES POUR

Construction d'une infrastructure pour le chemin de fer entre l'Échangeur du Vallon et la 22e Avenue à Québec.

Nature des travaux: **REMBLAI:** Chargement des matériaux, transport sur le site et compactage. **DÉBLAI:** Creusement, chargement des matériaux et le transport hors du site.

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'au 5 septembre 1984 à midi H.A.E.

Les documents pertinents aux soumissions seront fournis sur demande à: 25 Place Marché Champlain, Québec, Québec G1K 4H2.

Moyennant dépôt d'un chèque certifié de cinquante dollars (\$50), payable à l'ordre de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada. Ce dépôt sera rendu aux intéressés qui auront renvoyé les documents en bon état. Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner à: Michel Lalancette 514 — 877-0545

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute offre, si basse soit-elle.

BUREAU DU VICE-PRÉSIDENT - RÉGION DU ST-LAURENT
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

APPEL D'OFFRES

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VALCOURT

PROJET: Revêtement de la structure extérieure à refaire ainsi que des travaux de rénovation à une (1) bâtisse de seize (16) logements; située au 1274 et au 1276 Maisonneuve, Valcourt, P.Q.

Les soumissionnaires intéressés peuvent se procurer les documents de cette soumission dès le 20 août 1984 au bureau du directeur de l'Office Municipal d'Habitation de Valcourt, 1240 Jeanne-Mance 1, Valcourt, P.Q., en contrepartie d'un chèque certifié de \$50.00. Ce dépôt vous sera remboursé lors du retour en bonne condition des documents au directeur dans les dix (10) jours suivant la date de la fermeture des soumissions.

Les soumissions seront ouvertes mardi le 4 septembre 1984 à 15 heures concordant avec la date limite de remises des soumissions.

Toutes les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié représentant 10% du montant de la soumission.

L'Office Municipal d'Habitation de Valcourt ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Daniel Gagné
Directeur



National
Défence

Défense
nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Aujourd'hui, contrairement à ce qui se passe dans les autres champs de tir de jour et de nuit au champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du champ de tir de Mont-Bruno, près de Saint-Basile Grand (Québec), et s'étend dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du champ de tir sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



National
Défence

Défense
nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec), jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du champ de tir sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dess



PHARM-ESCOMPTE[®]
JEAN COUTU

C'est tellement mieux...

c'est bien évident!



JOUR et NUIT

1370 est. rue Mt-Royal, Montréal. 527-8827

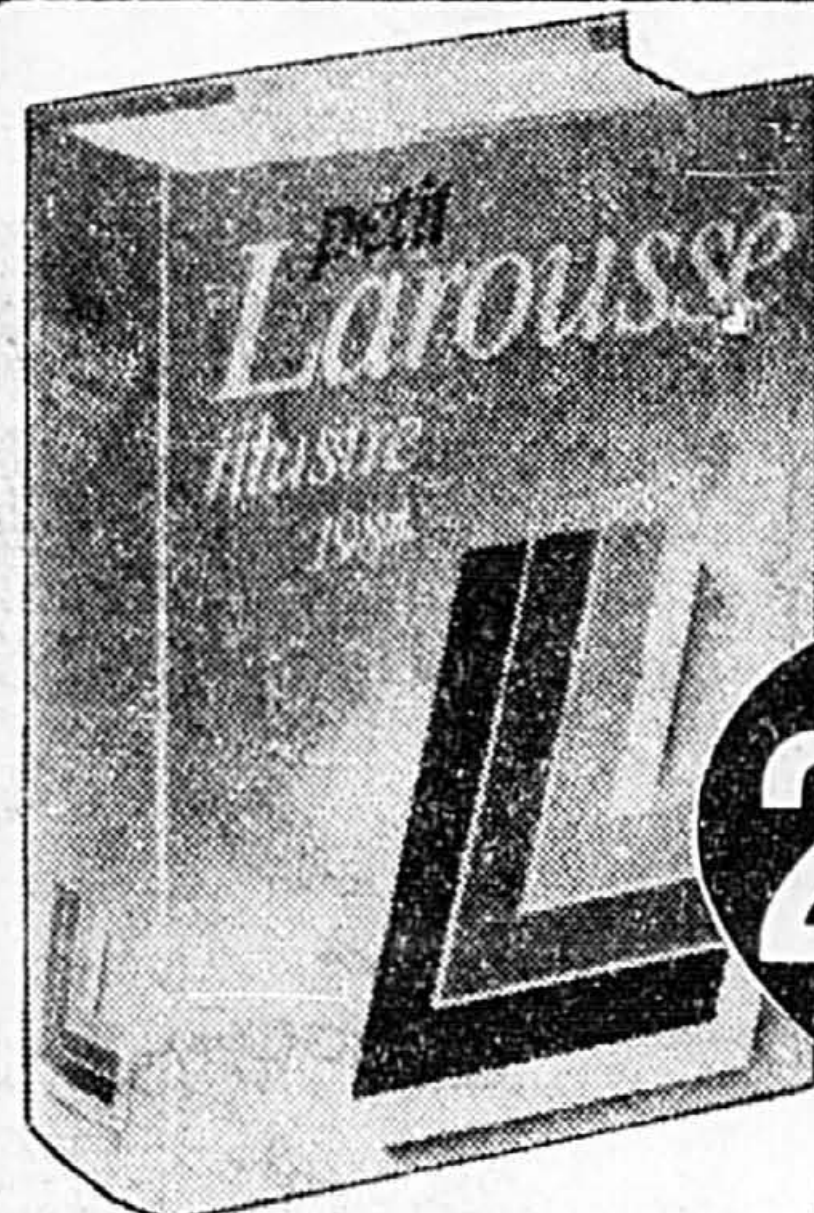
73

PHARM-ESCOMPTE[®]
PARTOUT AU QUÉBEC
et maintenant
au Nouveau-Brunswick
et en Ontario

Allez... à la bonne école!

les Jours

Spéciaux
valides du
19 au 25 août
1984



**PETIT
LAROUSSE
ILLUSTRÉ**
Dictionnaire,
Edition 1984.
Valeur 37.50

AVEC CE
COUPON PJC

23⁹⁹

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.

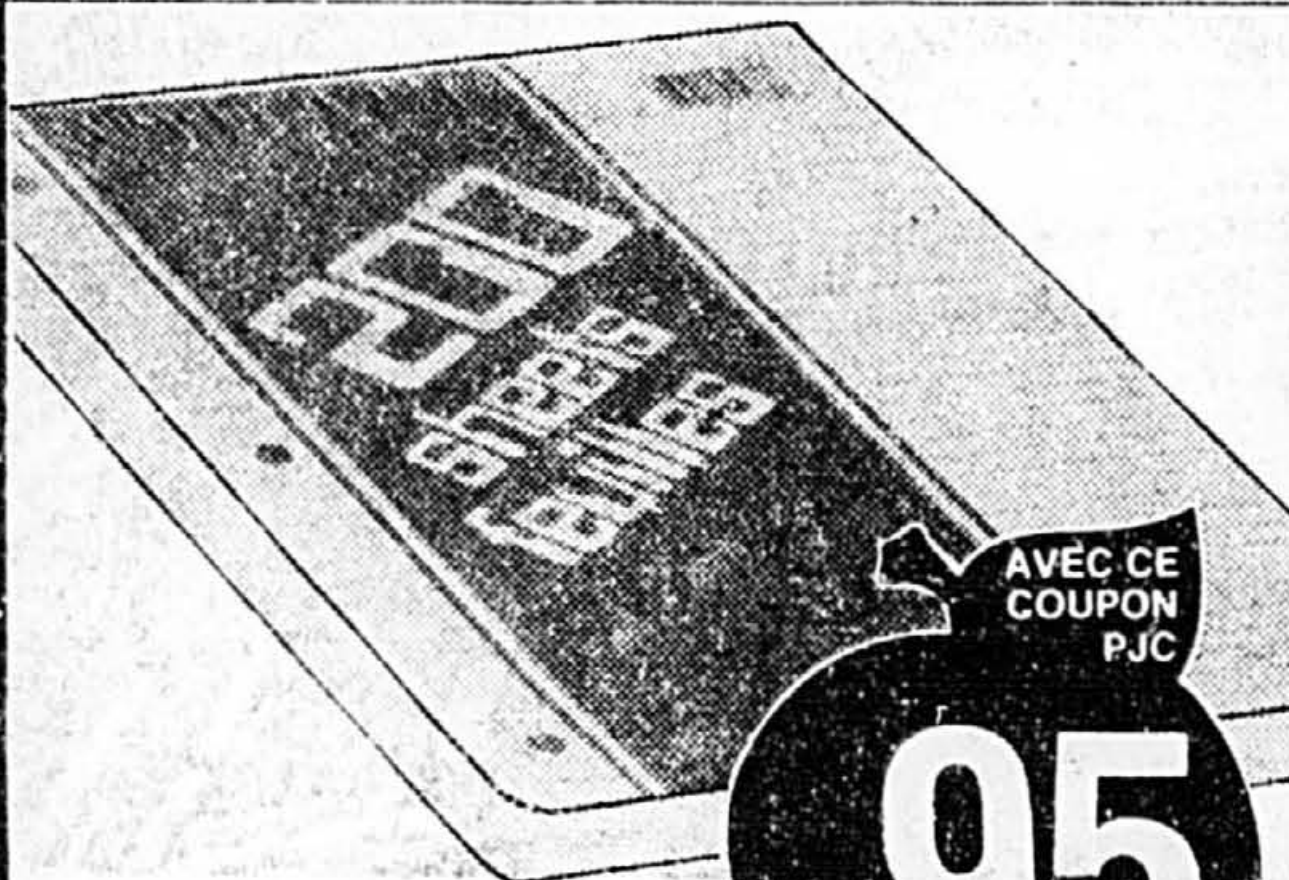


Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.

L.C.D. — Calculatrice
électronique. Multiples
fonctions, plus 2 Super piles
Plus Eveready.

AVEC CE
COUPON PJC

5⁹⁹



HILROY — Feuilles
mobiles lignées,
format de 200.

AVEC CE
COUPON PJC

.95

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.



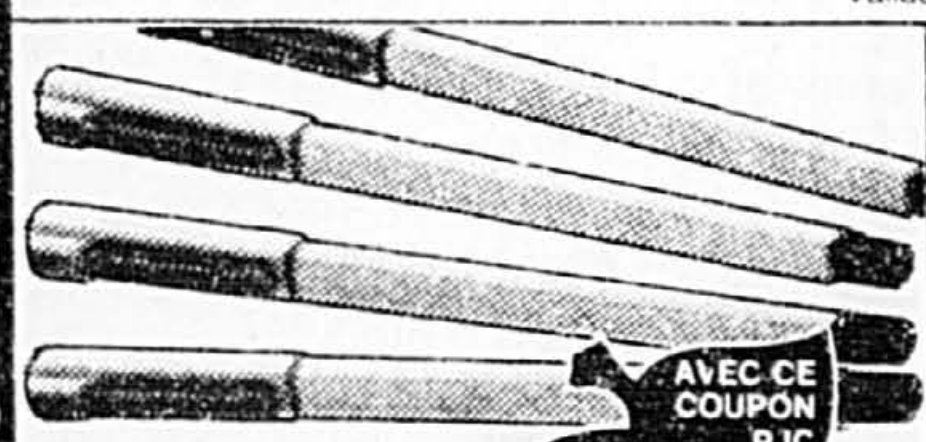
PRISMACOLOR — Crayons
à colorier, 60 couleurs.

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.

AVEC CE
COUPON PJC

12⁹⁹

Offre de Remboursement
de 2\$ de Berol
Prismacolor
détails à l'enseigne
PRISMACOLOR



MODELINA
Joli stylo carré
de couleurs
assorties

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.

AVEC CE
COUPON PJC

.29



HUMPTY DUMPTY — Croustilles
Naturels, B.B.Q., ordinaires ou
ondulées. 200g. **AU CHOIX**

AVEC CE
COUPON PJC

1⁰⁹

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.

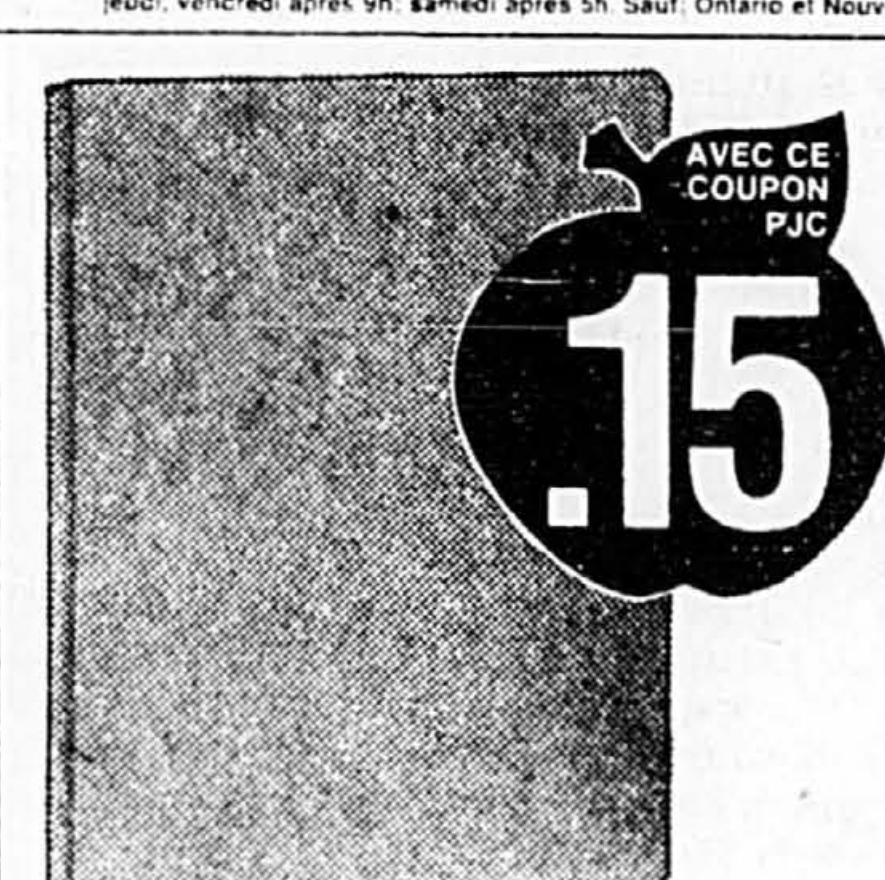


HILROY
Cahiers d'exercices
CANADA. Paquet de 4.

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.

AVEC CE
COUPON PJC

.89



HILROY — Reliure **DUO-TANG**.
Format 8 1/2"x11", couleurs assorties.

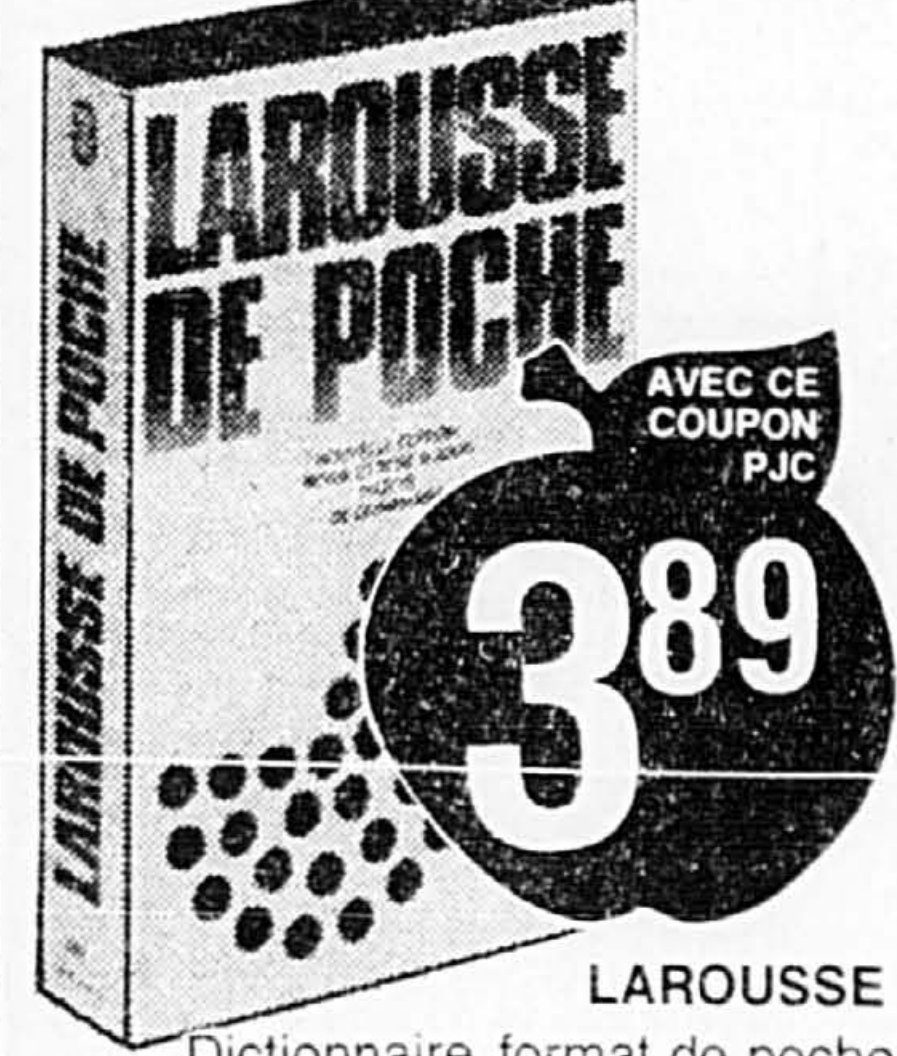
Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.

AVEC CE
COUPON PJC

.15



HOUBIGANT
Avec tout achat de \$5
ou plus de produits
MUSK-ALYSSA
ASHLEY, vous avez
l'occasion de vous
procurer, par
l'entremise de la
compagnie
HOUBIGANT, un sac
français pour la
modique somme de 6\$.



LAROUSSE
Dictionnaire, format de poche
Valeur 5.95

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.

AVEC CE
COUPON PJC

3⁸⁹

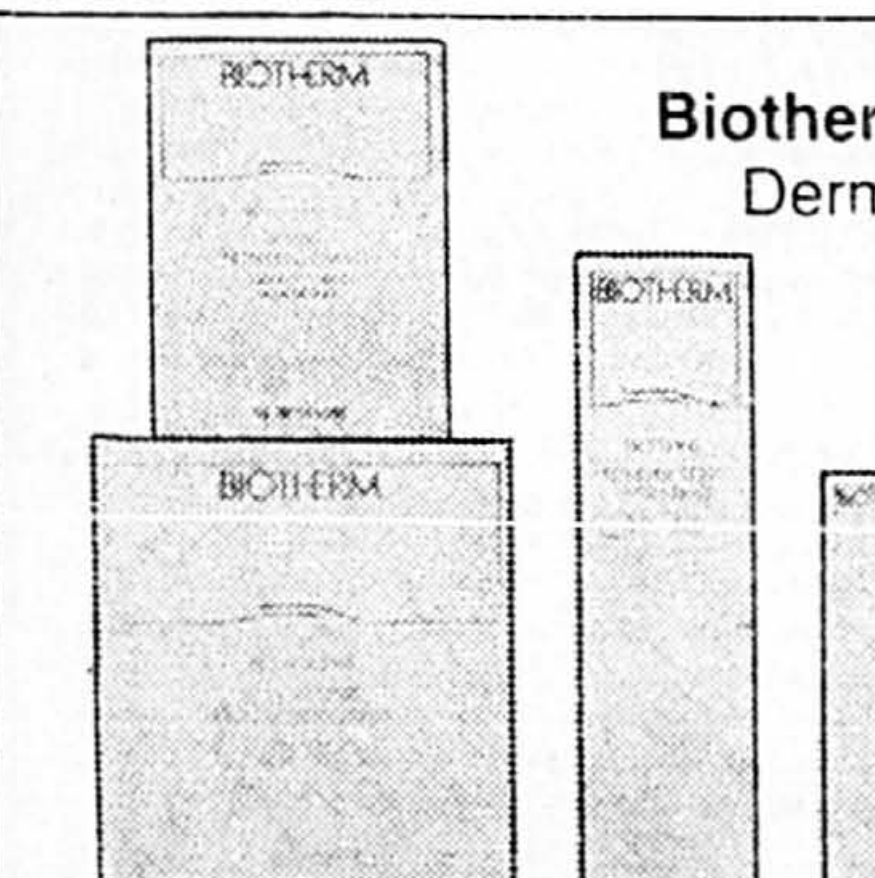


JEAN COUTU — Ruban gommé
"Invisible" 12mm x 15m ou
"Transparent" 12mm x 25m.
AU CHOIX

AVEC CE
COUPON PJC

.47

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.



Biotherm lance le maquillage-santé
Dermo-contrôle aux cinq garanties:

1. Le non-dessèchement de la peau
 2. La libre respiration de la peau
 3. Soumis à des tests d'allergie
 4. Des composants sélectionnés pour une parfaite tolérance
 5. Bactériologiquement contrôlé
- Une nouvelle
douceur, des
harmonies lu-
mineuses.



EDGE —
Gel à raser.
Assortis, 200ml.

1⁹⁹

AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.



NUTRI-DIÈTE — Lait fouetté
ou puddings. Saveurs assorties.
Avec tout achat de Nutri-Diète
obtenez gratuitement
un verre mélangeur et 4 sachets
additionnels.

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.

8⁵⁹

AVEC CE
COUPON PJC



MAYBELLINE
Vernis à ongles

1²⁹

AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.



NAIR
À bille, 100 ml.
Régulier ou aloe
vera.
Lotion, 175 ml.
Régulière ou aloe
vera.
AU CHOIX

1⁹⁷

AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.



AGREE
Shampooing ou
Revitalisant.
Assortis, 300ml.
AU CHOIX

1⁹⁸

AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client
Valide du 19 au 25 août 1984.



PLAYTEX
Gants de
caoutchouc
"Hand Saver"
P.M.G.
couleurs
assorties

.99

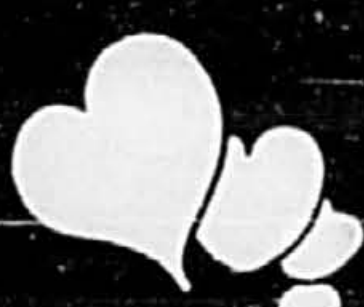
AVEC CE COUPON PJC

Spéciaux valides au comptoir seulement jusqu'à épuisement de la marchandise.



★ **ATTENTION... DE NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX POUR LA RENTRÉE**
À DES PRIX IMBATTABLES... DÈS LA SEMAINE PROCHAINE
on trouve de tout... même un ami

Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une
étiquette vert lime dans nos succursales. Lundi, mardi, mercredi après 18h; jeudi,
vendredi après 21h, samedi après 17h. Sauf: Ontario et Nouveau-Brunswick.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Le texte prévaut en tout temps.
Illustration à titre indicatif seulement.



on trouve de tout... même un ami